



Réserve Naturelle  
**BAIE DE L'AIGUILLON**

**Ministère de l'Écologie, du  
Développement Durable et de l'Énergie**

**Direction de l'Eau et de la Biodiversité**

## Rapport d'activités 2014



**Novembre 2014**



**Réserves Naturelles de la baie de l'Aiguillon  
(Vendée et Charente-Maritime)**

**Rapport d'activités 2014**

**Novembre 2014**

Rédaction : Frédéric CORRE, Sylvain HAIE, Emmanuel JOYEUX

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>6</b>
<b>1. SUIVI ADMINISTRATIF ET GESTION DU PERSONNEL (MS)</b> .....	<b>7</b>
MS1 – PARTICIPER AUX CLE ET AUX GROUPES DE TRAVAIL DES SAGE DU MARAIS POITEVIN	10
MS2 – PARTICIPER A LA COMMISSION INTER-SAGE DU MARAIS POITEVIN .....	10
MS3 – SUIVRE LA CONVENTION DE GESTION DES PRES SALES AVEC LES DDTM 17 & 85.....	10
MS9 – PARTICIPER AU COPIL MAE « MARAIS POITEVIN » .....	10
MS10 – PARTICIPER A L'ORGANISATION DES MOUILLAGES DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON .....	10
MS11 – PARTICIPER A LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES, NATURE ET PAYSAGE .....	10
MS12 – REpondre AUX SOLlicitATIONS DES PARTENAIRES PERMETTANT DE FAIRE RECONNAITRE / VALORISE LOCALEMENT LES CAPACITES D'EXPERTISE DE LA RNN ET DE CONTRIBUER A LA COHERENCE ENVIRONNEMENTALE LOCALE .....	11
MS13 – ENCADREMENT DES STAGIAIRES ET VACATAIRES.....	11
MS14 – FORMATION DU PERSONNEL DE LA RESERVE .....	11
MS15 – REUNION INTERNE LPO.....	11
MS16 – ENTRETIEN DES LOCAUX ET DU MATERIEL (SELON SME) .....	11
MS17 – REUNION INTERNE ONCFS .....	12
MS20 – ASSURER LE SUIVI BUDGETAIRE DES RESERVES NATURELLES.....	12
MS21 – PARTICIPER AU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RNN.....	12
MS22 – ACTIVER LA PROCEDURE D'ALERTE ET DE GESTION EN CAS D'URGENCE SUBMERSION .....	12
MS23 – REDIGER LE REGLEMENT INTERIEUR DES LOCAUX DE LA RNN .....	12
MS24 – ASSURER LE REFERENCEMENT INFORMATIQUE DE TOUTES LES ARCHIVES DE LA RN AFIN DE POUVOIR LES MOBILISER RAPIDEMENT EN CAS DE BESOIN.....	13
MS25 – RECHERCHER LES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES NECESSAIRES AUX DIFFERENTES ETUDES ET TRAVAUX PROGRAMMES.....	13
MS26 – REDIGER LE RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET ASSURER LA SAISIE DANS LA BASE DE DONNEES ARENA .....	13
MS27 – MAINTENIR LES ECHANGES ET CONTACTS REGULIERS AVEC LES CRC, LES CRP ET ŒUVRER POUR QUE CES RELATIONS PUISSENT A TERME SE MUER EN PARTENARIAT AUTOUR DE LA RECONQUETE DE LA SALUBRITE DES EAUX COTIERES .....	13
MS28 – PARTICIPER AUX AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'EAU EN BORDURE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON.....	13
MS29 – PARTICIPER A L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION – PARTIE FAUNE – DE LA RESERVE DE LA POINTE D'ARÇAY .....	14
MS30 – PARTICIPER A LA DEFINITION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SUBMERSION RAPIDE (PSR) ET DES PROGRAMMES D'ACTION DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)..	14
MS31 – PARTICIPER AU COMITE DE PILOTAGE DU SITE DE LA PREE MIZOTTIERE .....	14
MS32 – PARTICIPER A LA REDACTION ET A L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION DE LA PREE MIZOTTIERE.....	14
MS33 – PARTICIPER AUX REFLEXIONS VISANT A ETABLIR DES CONNEXIONS BIOLOGIQUES ENTRE LA BAIE ET LE MARAIS INTERIEUR.....	14

MS34 – FORMALISER LA CO-GESTION PAR LA RNBA DE LA PREE MIZOTTIERE AVEC LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET REALISER LES OPERATIONS AFFERENTES (DONT EVALUATION DES EFFETS DE LA RESTAURATION) .....	14
MS35 – PARTICIPER AU FORUM DES AIRES MARINES PROTEGEES .....	14
MS36 – PARTICIPER AUX COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DE RESERVES NATURELLES DE FRANCE .....	15
MS37 – PARTICIPER AUX RESEAUX LOCAUX D'ETUDE ET DE VALORISATION DES ZONES HUMIDES .....	15
MS38 – ASSURER DES INTERVENTIONS EN COLLOQUE, SEMINAIRE .....	15
MS39 – PARTICIPER A LA REDACTION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	15
MS40 – REDIGER DES ARTICLES DE VULGARISATION .....	15
MS41 – ASSURER UNE SYNTHESE DES DONNEES HYDRAULIQUES.....	16
MS42 – PARTICIPER A L'OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DU MARAIS POITEVIN.....	16
MS43 – PARTICIPER A L'OBSERVATOIRE « LITTORAL, LIMICOLES ET MACROFAUNE BENTHIQUE » DE RESERVES NATURELLES DE FRANCE .....	16
MS44 – METTRE EN PLACE UNE CONVENTION AVEC L'EID DEFINISSANT LES CONDITIONS DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES .....	16
MS45 – PRECISER, SI NECESSAIRE, LES LIMITES DU DPM.....	16
<b>2. PRESTATION D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA, CC) .....</b>	<b>17</b>
PA1 – REALISER DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES « GRAND PUBLIC ».....	18
PA2 – REALISER DES ANIMATIONS AUPRES DES ECOLES LOCALES .....	19
PA3 – REALISER DES ANIMATIONS AUPRES D'ORGANISMES DE FORMATION AUX METIERS LIES A L'ENVIRONNEMENT .....	20
CC1 – ENTRETENIR DES SITES D'OBSERVATION ORNITHOLOGIQUE ET DU MATERIEL D'INFORMATION .....	20
CC2 – GERER LE SITE INTERNET ET LE FAIRE EVOLUER TECHNIQUEMENT .....	21
CC3 – ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION .....	21
CC4 – ELABORER DES OUTILS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE A L'ATTENTION DU GRAND PUBLIC .....	22
CC6 – PARTICIPER AU RESEAU RENET (RESEAU DES ANIMATEURS NATURE EN MARAIS POITEVIN).....	22
CC7 – CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DU POLE DES ESPACES NATURELS DU MARAIS POITEVIN.....	22
CC8 – PARTICIPER AUX PROGRAMMATIONS DES ACTIVITES DES OTSI LOCAUX.....	22
<b>3. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (SP) .....</b>	<b>23</b>
SP1 – SURVEILLER LES ACTIVITES DE PECHE MARITIME .....	24
SP2 – ADAPTER LA REGLEMENTATION MARITIME AUX EXIGENCES D'UN ESPACE PROTEGE .	24
SP3 – FAIRE RESPECTER LA REGLEMENTATION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA BAIE DE L'AIGUILLON .....	25
SP4 – COORDONNER LES DIFFERENTS SERVICES DE L'ONCFS .....	25
SP5 – ASSURER LA POLICE DE LA CHASSE EN BORDURE DE RESERVE .....	25
SP6 – GERER (ACCOMPAGNER) LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX ET D'ACTIVITES .....	26
SP7 – PARTICIPER A LA GESTION DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION DES CULTURES MARINES DANS LA RN.....	27
SP8 – PARTICIPER AUX EVALUATIONS D'INCIDENCE DES ACTIVITES ANTHROPIQUES DANS LE SITE NATURA 2000.....	28

SP9 – PROPOSER UNE STRATEGIE D’ACTION AUX PARQUETS, LA FAIRE VALIDER PAR LES PROCUREURS ET LA FORMALISER, LE CAS ECHEANT, PAR CONVENTION ENTRE LE GESTIONNAIRE ET LES PARQUETS 17&85 .....	28
SP10 – PARTICIPER AUX PLANS DE CONTROLE DEPARTEMENTAUX .....	28
<b>4. INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP, CI) .....</b>	<b>29</b>
CI1 – ENTRETENIR LES PASSAGES AGRICOLES ET VOIE D’ACCES .....	30
CI2 – GERER LE BALISAGE REGLEMENTAIRE DE LA RN .....	30
CI3 - METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR LES STRUCTURES D’EQUIPEMENTS PASTORAUX ET LES OUVRAGES HYDRAULIQUES .....	30
IP1 – PERMETTRE LE NETTOYAGE DES CONCESSIONS CONCHYLICOLES ABANDONNEES .....	31
IP2 – SURVEILLER L’APPLICATION DU CAHIER DES CHARGES (MESURES EN MAE NOTAMMENT) DES ZONES EXPLOITEES PAR LES AGRICULTEURS (FAUCHE ET PATURAGE SUR DIGUES ET PRES SALES).....	32
IP3 – LUTTER CONTRE L’INSTALLATION DES ESPECES INVASIVES OU ENVAHISSANTES ET/OU LIMITER LEUR EXPANSION .....	33
IP4 – NETTOYER LES DECHETS ET LES INFRASTRUCTURES ABANDONNEES (PONTONS, EPAVES...) .....	33
IP5 – CONTRIBUER AU FRANCHISSEMENT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES POUR L’ICHTYOFAUNE (PAR DES DISPOSITIFS DE FRANCHISSEMENT PISCICOLE, DES MANŒUVRES DES OUVRAGES...) .....	33
IP6 – TESTER DES ZONES DE NON FAUCHE LE LONG DES RIGOLES .....	34
IP7 – ASSURER LA MAINTENANCE DE LA PROTECTION DE DUNES DE LA POINTE DE L’AIGUILLON.....	34
IP8 – AMENAGER ET CONTRIBUER A LA GESTION DES MILIEUX FAVORABLES AUX ESPECES DE ZONES HUMIDES (PREE MIZOTTIERE, ZONE DE PRELEVEMENT DE XYNTHIA...) A PROXIMITE IMMEDIATE DE LA BAIE DE L’AIGUILLON.....	35
IP9– PERMETTRE LE NETTOYAGE DES CHARDONS .....	35
<b>5. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS) .....</b>	<b>36</b>
CS2– CARTOGRAPHIER LES GROUPEMENTS PHYTOSOCIOLOGIQUES DU PRE SALE (CARTE DE VEGETATION) ET DES DUNES .....	37
CS3 - SUIVRE L’EVOLUTION COMPAREE DES HABITATS EN ZONE EXPLOITEE ET NON EXPLOITEE.....	38
CS4 – MESURER L’INTERET DES PRES SALES ET L’IMPACT DE LA GESTION SUR LA NOURRICERIE DE POISSONS .....	39
CS5 – SUIVRE LA VEGETATION (STRUCTURE, COMPOSITION) DES PRES SALES, DES DUNES ET DES ROSELIERES.....	39
CS6 – SUIVRE LE DERANGEMENT SUR LES OISEAUX D’EAU .....	39
CS7 – ASSURER LE COMPTAGE MENSUEL DES OISEAUX D’EAU .....	40
CS8 – SUIVRE L’EVOLUTION DE LA VEGETATION DES DIGUES .....	42
CS9 – ASSURER LES SUIVIS ECOLOGIQUES NECESSAIRES A EVALUER LES MUTATIONS ECOLOGIQUES DANS LES ZONES DE PRELEVEMENT FAISANT L’OBJET DE PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX.....	48
CS10 – SUIVRE LA SALINITE .....	48
CS11 – SUIVRE LA QUALITE DE L’EAU .....	49
CS12 – SUIVRE LES DEBITS.....	50
CS13 – SUIVRE LA PROGRESSION DE LA SEDIMENTATION.....	50
CS14 – SUIVRE PHOTOGRAPHIQUEMENT LE PAYSAGE.....	51

CS15 – EVALUER QUANTITATIVEMENT (OU SEMI QUANTITATIVEMENT) LA REPARTITION SPATIALE DE L'OENANTHE DE FOUCAUD .....	51
CS17 – INVENTORIER LES OISEAUX NICHEURS.....	53
CS18 – SUIVRE LA MIGRATION PRENUPTIALE DU COURLIS CORLIEU.....	54
CS19 – REALISER UN SUIVI DES POPULATIONS DE RAPACES HIVERNANTS.....	54
CS20 – SUIVRE LA MIGRATION POSTNUPTIALE A LA POINTE DE L'AIGUILLON.....	54
CS21 – SUIVRE LA REPARTITION DES OIES CENDREES ET DE LEUR IMPACT.....	54
CS22 – RÉALISER LE BUTTERFLY MONITORING SCHEME (BMS) - RNF.....	55
CS23 – ASSURER LE PROGRAMME STOC - EPS.....	55
CS24 – ASSURER LE PROGRAMME « PRAIRIE DE FAUCHE » DE L'ONCFS.....	57
CS25 – ASSURER LA REALISATION DU PROGRAMME ACROLA.....	57
CS26 – TESTER ET ASSURER LE PROGRAMME HALTE MIGRATOIRE .....	59
CS27 – ASSURER UN ILA « ORTHOPTERES ».....	59
CS28 – SUIVRE LA POPULATION DE SPARTINE ANGLAISE .....	59
CS29 – SUIVRE LES POPULATIONS DE MOUSTIQUE ET L'IMPACT DES TRAITEMENTS .....	61
CS30 – POURSUIVRE L'INVENTAIRE DE L'ICHTYOFAUNE .....	61
CS31 – CONCEVOIR UN PROTOCOLE DE SUIVI DES POPULATIONS DE BATRACIENS ET DE REPTILES .....	61
CS32 – POURSUIVRE L'INVENTAIRE DES ARTHROPODES.....	61
CS34 – ASSURER LE SUIVI ANNUEL DE LA QUALITE DES PEUPELEMENTS BENTHIQUES POUR CONTRIBUER A L'EVALUATION DES HABITATS LITTORAUX - RNF.....	61
<b>6. LES ACTIVITES DE RECHERCHE (PR) .....</b>	<b>63</b>
PR4 – EVALUER LA CAPACITE DU MARAIS POITEVIN COMME ZONE DE GAGNAGE POUR LES ANATIDES .....	64
PR5 – POURSUIVRE LE PROGRAMME DE RECHERCHE SUR LES REGIMES ALIMENTAIRES ET COMPORTEMENTS DES LIMICOLES SUR LA VASIERE .....	65
PR6 – PARTICIPER AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE VISANT A LA COMPREHENSION DU FONCTIONNEMENT DE LA BAIE DE L'AIGUILLON .....	66
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>67</b>

## Préambule

Aire d'importance internationale pour l'hivernage et la migration de nombreux oiseaux d'eau, la baie de l'Aiguillon a été classée en Réserves Naturelles Nationales en 1996 pour la partie vendéenne et en 1999 pour la partie charentaise. L'Etat a confié la gestion de ces espaces à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Bien que la baie soit protégée par deux réserves différentes, un seul plan de gestion (2013 - 2022) a été rédigé. Ce document a été soumis à enquête publique cet été et n'a pas fait l'objet de remarques particulières. Le plan de gestion a donc été validé par l'arrêté préfectoral n°DREAL/RNN/17-2014-1 du 5 novembre 2014 pour la Charente-Maritime. Pour la Vendée, l'arrêté est à la signature en préfecture.

Le présent rapport a pour objet de présenter l'activité annuelle menée de septembre 2013 à septembre 2014 sur cette Réserve Naturelle.

Cette dernière année a été marquée par plusieurs événements notables ayant fortement conditionnés l'activité :

→ L'absence de Frédéric CORRE pour 6 mois en congés sans solde, remplacé par Cyril GOULEVANT,

→ La préparation d'un programme LIFE sur la baie de l'Aiguillon – le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin étant le porteur de projet, l'ONCFS et la LPO étant bénéficiaires associés,

→ La mise en place de manière simultanée, de plusieurs suivis biologiques sur le pré salé.

De fait, certaines activités ont été reportées, d'autres, au contraire, anticipées.

Enfin, le rapport d'activités présenté ici se veut moins littéraire que ceux présentés par le passé, mais répond directement à l'organisation du plan de gestion et des actions programmées.

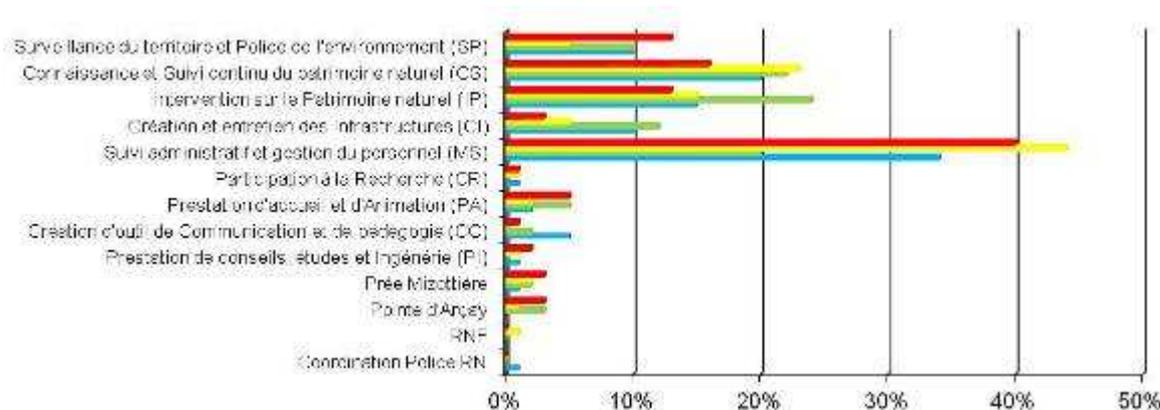
# **1. Suivi administratif et gestion du personnel (MS)**

# Les ressources humaines

La direction de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon en Vendée a été assurée par Christophe BAYOU, Délégué Interrégional Bretagne-Pays de la Loire de l'ONCFS. En Charente-Maritime, Thierry CLAUSSE, Délégué Interrégional Poitou-Charentes-Limousin de l'ONCFS assure la direction. Ils sont assistés dans cette mission par Michel METAIS puis Yves VERILHAC, Directeurs Généraux de la LPO et par Ségolène TRAVICHON, responsable du service « Espaces Protégés » de la LPO.

Emmanuel JOYEUX, employé par l'ONCFS, est conservateur de la Réserve Naturelle – partie vendéenne ; Frédéric CORRE, employé par la LPO, assure quant à lui la fonction de conservateur pour la partie charentaise de la baie. Sylvain HAIE, employé par la LPO, est garde technicien sur la Réserve Naturelle. Il est à noter que Frédéric CORRE est parti en mission du mois de novembre 2013 à mi-avril 2014 pour les réserves naturelles des Terres Australes Françaises (congé sans solde). Il a été remplacé pendant cette période par Cyril GOULEVANT, présent à 80% sur la réserve naturelle. Notons également que le Contrat Unique d'Insertion de Marie-Line MONTREUIL, secrétaire à mi-temps à l'ONCFS, s'est terminé en février 2014. Elle a été remplacée au mois de juillet par Evelyne LEFEBVRE, sous le même type de contrat.

Le tableau 1 récapitule l'activité de l'équipe de la réserve naturelle entre septembre 2013 et août 2014. Les tâches administratives représentent toujours une part importante de l'activité, encore amplifiées par le montage du projet Life en baie de l'Aiguillon. L'activité de police est centrée autour de la police de la pêche à la civelle, la surveillance du respect de la réglementation de la réserve naturelle et la police de la chasse en périphérie immédiate de l'espace protégé. Les suivis scientifiques concernent entre autre les pêches scientifiques, les comptages mensuels et les suivis des passereaux nicheurs. Les interventions sur le patrimoine naturel concernent principalement la gestion des activités agricoles sur les prés salés de la baie de l'Aiguillon.



	Coordination Police RN	RNF	Pointe d'Arçay	Prée Mizottière	Prestation de conseils, études et Ingénierie (PI)	Création d'outil de Communication et de pédagogie (CC)	Prestation d'accueil et d'Animation (PA)	Participation à la Recherche (CR)	Suivi administratif et gestion du personnel (MS)	Création et entretien des infrastructures (CI)	Intervention sur le Patrimoine naturel (IP)	Connaissance et Suivi continu du patrimoine naturel (CS)	Surveillance du territoire et Police de l'environnement (SP)
E. JOYEUX	0%	0%	3%	3%	2%	1%	5%	1%	40%	3%	13%	15%	3%
F. CORRE	0%	1%	1%	2%	1%	0%	2%	1%	44%	5%	15%	23%	5%
S. HAIE	0%	0%	3%	2%	0%	2%	5%	0%	20%	12%	24%	22%	10%
C. Goulevant	1%	0%	0%	1%	1%	6%	2%	1%	34%	10%	15%	20%	10%

Tableau 1 Répartition de l'activité de l'équipe de la réserve naturelle

Les services départementaux de l'ONCFS (Vendée et Charente-Maritime) et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS (Poitou-Charentes-Limousin et Bretagne Pays de Loire) participent en appui technique à la gestion de ce site tout en poursuivant leur mission régaliennne de police de la Nature. Le tableau 2 récapitule la participation des différents services de l'ONCFS aux missions de la réserve naturelle. Cette participation s'élève à 196,5 j/agent entre septembre 2013 et août 2014, soit une baisse de 31 jours d'activité par rapport à l'année précédente.

	Mission de police	Mission technique	Total général
SD Vendée	38 j	18 j	56 j
BMI Bretagne Pays de Loire	4,5 j	32 j	36,5 j
SD Charente-Maritime	20 j	7 j	27 j
BMI Poitou-Charentes	49 j	12 j	61 j
Service technique (DIR, CNERA)		16 j	16 j
<b>TOTAL</b>	111,5 j	85 j	196,5 j

**Tableau 2** Répartition de l'activité des différents services de l'ONCFS en baie de l'Aiguillon

La LPO France assure la coordination de la base de données partagée SERENA sur les réserves naturelles de Charente-Maritime et de Vendée. La LPO est fortement investie dans la mise en place de la nouvelle méthodologie de rédaction des plans de gestion avec 2 réserves qui font l'objet d'une convention avec l'AAMP pour être site pilote pour la mise en place des tableaux de bord (7 îles et Moëze-Oléron). Ainsi qu'auprès de 3 autres réserves engagées dans la démarche à l'occasion de la rédaction de leur nouveau plan de gestion (Saint Denis du Payré, Müllembourg et Marais de la Vacherie).

La LPO « Marais Poitevin », la LPO « Vendée », la LPO « Charente-Maritime », la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée participent également à cette gestion à travers des comptages et de suivis écologiques.

MS1 – Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	1 j	ONCFS	Fct
L'équipe de la réserve naturelle a participé à 2 réunions du SAGE Vallée du Lay.															

MS2 – Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	0,5 j / an		ONCFS	Fct
La coordination des 3 SAGES du Marais Poitevin est maintenant réalisée par l'Etablissement Public du Marais Poitevin. Il n'y a donc plus de commission Inter-SAGE à proprement parlé.															

MS3 – Suivre la convention de gestion des prés salés avec les DDTM 17 & 85															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j / an	24 j	ONCFS	Fct
Les 2 conventions de gestion des prés salés arrivant à échéance, elles ont été renouvelées en 2014 sur les 2 départements. Rappelons que ces conventions confient par l'Etat la gestion agricole des prés salés à l'ONCFS. Elles permettent au gestionnaire d'attribuer les autorisations temporaires d'occupation du Domaine Public Maritime aux exploitants agricoles et de percevoir une redevance dont le montant est prioritairement destiné à la gestion des prés salés. Les sommes non dépensées au cours d'une année sont rendues à l'Etat. Ces conventions ont une durée de validité de 9 ans.															

MS9 – Participer au COPIL MAE « Marais Poitevin »															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	2 j	RNN	Fct
Un seul COPIL MAE a eu lieu pendant la période septembre 2013-août 2014. Néanmoins, l'équipe de la RNN a été sollicité pour son avis quant aux évolutions des cahiers des charges (mesure mizotte notamment).															

MS10 – Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
L'équipe de la RNN a participé aux conseils de mouillage de Chenal Vieux et de l'Epine. Un contact régulier avec les présidents des associations gestionnaires a eu lieu. Ainsi, l'équipe a accompagné l'association du port de Chenal Vieux dans le nettoyage de certains pontons afin que cet entretien soit compatible avec le décret de la réserve naturelle et le plan de gestion.															

MS11 – Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	0,5 j	RNN	Fct
E. Joyeux a participé à une Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage de Vendée.															

MS12 – Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>L'entretien des digues est une problématique cruciale lors de l'élaboration des PAPI. Cette action est susceptible à la fois d'avoir un impact environnemental mais aussi de recréer des corridors à proximité de la baie. C'est dans cette optique que les gestionnaires de la RNN se sont impliqués auprès du Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize pour assurer un inventaire préalable de l'avifaune nicheuse le long du Canal de Luçon (et ce en lien avec les inventaires réalisés en baie de l'Aiguillon) et pour participer aux réunions visant à définir les nouvelles modalités d'aménagement.</p>															

MS13 – Encadrement des stagiaires et vacataires															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	15 j	RNN	Fct
<p>Cette année, 3 stages et 2 stages de découverte ont été réalisés sur la réserve naturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Olivia MERCIER, dans le cadre d'un Master 1 « Ecologie et Biologie des Populations » à l'Université de Poitiers, a réalisé un stage de 3 mois sur l'évaluation des effectifs des passereaux nicheurs de la Prée Mizottière.</li> <li>➤ Marianne CHASSAGNOUX, dans le cadre d'une Licence 3 « Biologie Générale », a réalisé un stage sur la fonction de nourricerie des prés salés de la baie de l'Aiguillon pour les poissons. Marianne a poursuivi son travail en vacation pour l'ONCFS pendant un mois.</li> <li>➤ Adrien GUETTE, dans le cadre d'un Master 2 recherche « Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes », a réalisé son mémoire sur l'influence de l'ancienneté et de la gestion des schorres de l'anse de l'Aiguillon sur la biodiversité associée. L'encadrement direct d'Adrien a été réalisé par Laurent Godet, Chercheur au CNRS, laboratoire Géolittomer de Nantes.</li> <li>➤ Auriane MOUSNIER, en seconde générale au Lycée professionnel de Briacé, a réalisé un stage de découverte du 16 au 27 juin 2014.</li> <li>➤ Alix MARIONNEAU, en 3<sup>ème</sup> au collège Amiral Merveilleux du Vignaud aux Sables d'Olonne, a réalisé un stage de découverte du 24 au 28 février 2014.</li> </ul>															

MS14 – Formation du personnel de la réserve															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	7 j	RNN	Fct
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Frédéric Corre : Pas de formation sur la période,</li> <li>➤ Cyril Goulevant : Pas de formation sur la période,</li> <li>➤ Sylvain Haie : Pas de formation sur la période,</li> <li>➤ Emmanuel Joyeux : - Formation de prise en main de la nouvelle arme de service, - Formation d'une journée sur l'analyse des paramètres physico-chimiques de l'eau, organisée par le Forum des Marais Atlantique en marais Breton, le 7 octobre 2014.</li> </ul>															

MS15 – Réunion interne LPO															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j / an	4 j	RNN	Fct
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cyril Goulevant et Sylvain Haie ont participé au séminaire du service espaces protégés de la LPO le 20 mars 2014,</li> <li>➤ Frédéric Corre a participé à 3 réunions de service.</li> </ul>															

MS16 – Entretien des locaux et du matériel (selon SME)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					

3												Annuelle	20 j / an	22 j	RNN	Fct
L'entretien des locaux et du matériel est réalisé par en partie par l'équipe de la réserve naturelle. Cela concerne principalement l'entretien du bateau, de l'outillage et le suivi de l'entretien des véhicules. Concernant les locaux, cela concerne le réaménagement du laboratoire et l'entretien des bureaux, de l'atelier et le suivi de la chaudière (notamment vidange régulière du cendrier) et de la VMC double flux.																

MS17 – Réunion interne ONCFS																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	4 j / an	7 j	RNN	Fct
<p>Cette opération regroupe différents types d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Entraînement au tir et gestes techniques</li> <li>→ Participation à la politique de l'Etablissement en matière d'Espaces Protégés</li> <li>→ Réunion sur l'organisation administrative et financière (nouvelles procédures).</li> </ul> <p>Bien sûr, cela ne concerne que l'activité d'E. Joyeux.</p>																

MS20 – Assurer le suivi budgétaire des Réserves Naturelles																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct
<p>Le suivi quotidien des budgets de la réserve naturelle est assuré par les 2 conservateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle charentaise est assuré par le service comptable de la LPO France, coordonnée par la chef du Service Espaces Protégés,</li> <li>- Le suivi budgétaire global de la réserve naturelle vendéenne est assuré par Direction Interrégionale Bretagne Pays de Loire de l'ONCFS, en lien avec la Direction Financière – Division Convention de l'établissement.</li> </ul>																

MS21 – Participer au conseil scientifique de la RNN																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	1 j / an	4 j	RNN	Fct
Deux conseils scientifiques ont eu lieu entre septembre 2013 et août 2014, celui du 23 octobre 2013 et celui du 14 mars 2014.																

MS22 – Activer la procédure d'alerte et de gestion en cas d'urgence submersion																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	?		RNN	Fct
Malgré les nombreux épisodes tempétueux de l'hiver 2013-2014, aucun n'a nécessité l'activation de la procédure d'alerte et de gestion en cas de submersion sur des locaux accueillant l'équipe gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon.																

MS23 – Rédiger le règlement intérieur des locaux de la RNN																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	1 j / an		RNN	Fct
Le document n'a pas fait l'objet de mise à jour en 2014.																

MS24 – Assurer le référencement informatique de toutes les archives de la RN afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	20 j / an	20 j	RNN	Fct

Le référencement des divers articles scientifiques, revues et livres acquis par la réserve naturelle est un travail important qui permet ensuite de les réutiliser quand nécessaire. Ce travail est assuré principalement par le poste de secrétariat.

MS25 – Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	60 j	RNN	Fct

Cette année, ce travail a pris une part extrêmement importante dans l'activité des agents de la réserve naturelle. En effet, la réserve naturelle est fortement impliquée dans la rédaction et le montage d'un programme LIFE+ 2014 Nature. Le projet a pour objet un certain nombre de travaux et d'études en baie de l'Aiguillon, intégrés au plan de gestion de la réserve naturelle :

- Expérimentation d'enlèvement de gisements sauvages d'huîtres japonaises (IP1),
- Elaboration et mise en œuvre d'un protocole expérimental d'enlèvement de la Spartine anglaise (CS28, IP3),
- Etude de l'utilisation de la baie de l'Aiguillon et des marais périphériques par les anatidés hivernants (PR4),
- Mise en place d'un suivi de la qualité de l'eau en baie de l'Aiguillon (CS11).

La coordination du projet Life est assurée par la Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. La LPO et l'ONCFS sont bénéficiaires associés du projet.  
Le projet a été déposé auprès de la Commission Européenne en octobre 2014. Le début des actions est prévu à l'automne 2015 si le projet est retenu.

MS26 – Rédiger le rapport annuel d'activités et assurer la saisie dans la base de données ARENA															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct

Ce travail est réalisé annuellement.

MS27 – Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	4 j	RNN	Fct

Avec les Comités Régionaux de la Conchyliculture, les contacts ont principalement concernés l'enlèvement des gisements d'huîtres japonaises avec notamment une réunion technique sur le sujet le 20/01/2014 et la qualité de l'eau avec une intervention, concernant les aspects de la qualité de l'eau au plan de gestion, au comité de gestion conchylicole du pertuis Breton.  
Il n'y a pas eu de contact particulier avec les Comités Régionaux des Pêches et des Elevages Marins.

MS28 – Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	6 j	RNN	Fct

Outre les contacts réguliers avec les Association Syndicales de Marais et les syndicats mixtes en charge de la gestion de l'eau, l'équipe de la réserve naturelle a participé aux Groupes Techniques Géographiques du Marais Poitevin pour les bassins du Lay, du Nord-Aunis et de gestion des ouvrages à la mer.

MS29 – Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	3 j	RNN	Fct
<p>La réserve de la pointe d'Arçay (cogérée par l'ONCFS et par l'ONF) est un des reposoirs principaux de la baie de l'Aiguillon pour les oiseaux d'eau. De plus, le pré salé de la pointe d'Arçay constitue un témoin intéressant puisqu'il n'a jamais été exploité par l'homme. Cela constitue donc un point de comparaison intéressant avec le fonctionnement des prés salés de la baie de l'Aiguillon en ce qui concerne le rôle de nourricerie pour les poissons ou pour la nidification des oiseaux. Les gestionnaires de la RNN Baie de l'Aiguillon sont donc amenés à participer à l'élaboration de protocoles communs aux sites et plus ponctuellement à renforcer les équipes en place pour des suivis demandant de la main d'œuvre (exemple : pêche scientifique).</p>															

MS30 – Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle participe aux réunions des PAPI du Lay, Vendée et Nord-Aunis ainsi qu'au comité de pilotage réunissant les 3 syndicats porteurs de PAPI en baie de l'Aiguillon pour le cas particulier de la Sèvre-Niortaise.</p>															

MS31 – Participer au comité de pilotage du site de la Prée Mizottière															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct
<p>Il y a eu 2 réunions concernant le site de la Prée Mizottière de septembre 2013 à août 2014 impliquant le Conservatoire du Littoral et la chambre d'agriculture de Vendée.</p>															

MS32 – Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>L'équipe de la réserve naturelle a participé sur la Prée Mizottière aux comptages d'oiseaux d'eau, aux suivis des passereaux nicheurs et à la gestion des niveaux d'eau sur la zone à vocation environnementale. Il y a également eu des interventions pour l'arrachage de baccharis.</p>															

MS33 – Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an		RNN	Fct
<p>Cette opération n'a pas été réalisée en 2014.</p>															

MS34 – Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	1 j / an	0,5 j	RNN	Fct
<p>La convention formalisant la co-gestion du site de la Prée Mizottière entre le gestionnaire de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon et le conservatoire du Littoral est en cours de rédaction.</p>															

MS35 – Participer au Forum des Aires Marines Protégées												
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	4 j / an	6 j	RNN	Fct
<p>Deux agents de la réserve naturelle ont participé au Forum des Aires Marines Protégées qui s'est déroulé sur l'île d'Oléron du 15 au 17 octobre 2014. Un poster présentant le rôle de nourricerie pour les poissons des prés salés de la baie de l'Aiguillon y a été présenté</p> <p>Un agent a participé aux ateliers des aires marines protégées de la façade atlantique à Quiberon les 28 et 29 novembre 2013.</p>															

MS36 – Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	15 j / an	4 j	RNN	Fct
<p>Un agent de la réserve naturelle a participé à l'assemblée générale extraordinaire de Réserve Naturelle de France à Paris le 3 décembre 2013 et au groupe littoral à Arcachon le 19 et 20 décembre 2013 (une présentation des actions de la réserve a été réalisée).</p>															

MS37 – Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	6 j	RNN	Fct
<p>Sylvain HAIE et Emmanuel JOYEUX en tant que correspondant PELAGIS (échouage mammifères marins) sont intervenus à 11 reprises pour des échouages sur la côte vendéenne (de la Faute-sur-Mer à Saint-Gilles Croix de Vie).</p>															

MS38 – Assurer des interventions en colloque, séminaire															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>Cette année, l'équipe de la réserve naturelle a participé à plusieurs colloques et séminaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 agents de la réserve naturelle ont participé au séminaire « suivis des prés salés » à Agon Coutainville (50) les 19 et 20 juin 2014 (une présentation en la matière des activités de la réserve a été présentée),</li> <li>➤ 1 agent a participé au 22<sup>ème</sup> Costal Ecology Workshop à Saint-Malo du 28 au 30 octobre 2014. Un poster présentant le rôle de nourricerie pour les poissons des prés salés de la baie de l'Aiguillon y a été présenté.</li> </ul>															

MS39 – Participer à la rédaction d'articles scientifiques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j / an	15 j	RNN	Fct
<p>Deux articles scientifiques ont été rédigés en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ JOYEUX (E.), BLANCHET (R.), HAIE (S.), CARPENTIER (A.) 2014 – La gestion des prés salés de la baie de l'Aiguillon : vers une approche plus fonctionnelle. Faune Sauvage 302 (2014) : 38-43.</li> <li>➤ JOYEUX (E.), GUERET (J.-P.), TROLLIET (B.), TEXIER (A.) 2014 – Evolution des stationnements de la Barge à queue noire en période pré-nuptiale dans le Marais Poitevin. Alauda 3 (2014) : 233-240.</li> </ul>															

MS40 – Rédiger des articles de vulgarisation															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	5 j	RNN	Fct
<p>Un article de vulgarisation a été rédigé en 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ JOYEUX (E.) 2014 – Défense côtière et réserve naturelle : gérer le paradoxe. Espaces Naturels 46 (2014) : 32-33.</li> </ul>															

MS41 – Assurer une synthèse des données hydrauliques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée en 2014.

MS42 – Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j / an	10 j	RNN	Fct

L'ONCFS en tant que co-gestionnaire de la RNN de la baie de l'Aiguillon assure la coordination des suivis ayant trait aux limicoles et aux anatidés hivernants et migrateurs de l'observatoire du patrimoine naturel piloté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. De fait, E. Joyeux participe aux réunions liées à ce sujet que ce soit lors des rendus d'étude ou pour la participation à la vie de l'observatoire.

MS43 – Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Deux agents de la réserve naturelle ont participé au groupe « habitats benthiques intertidaux » de l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France, qui s'est déroulé le 30 juin 2014 dans les locaux de la réserve naturelle à la Prée Mizottière.

MS44 – Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct

Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 3 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, ce suivi a fait l'objet d'une convention sur chaque département qui détaille les modalités d'intervention :

- Prospections larvaires et captures de moustiques adultes. Les prospections se font après les grandes marées sur les mizottes de Champagné les Marais, Triaize et Esnandes. Un calendrier des prospections est établi au préalable,
- Déplacements en véhicule à l'intérieur du site prohibés,
- Pas d'intervention de traitement.

Cette convention est présentée en annexe 3.

MS45 – Préciser, si nécessaire, les limites du DPM															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct

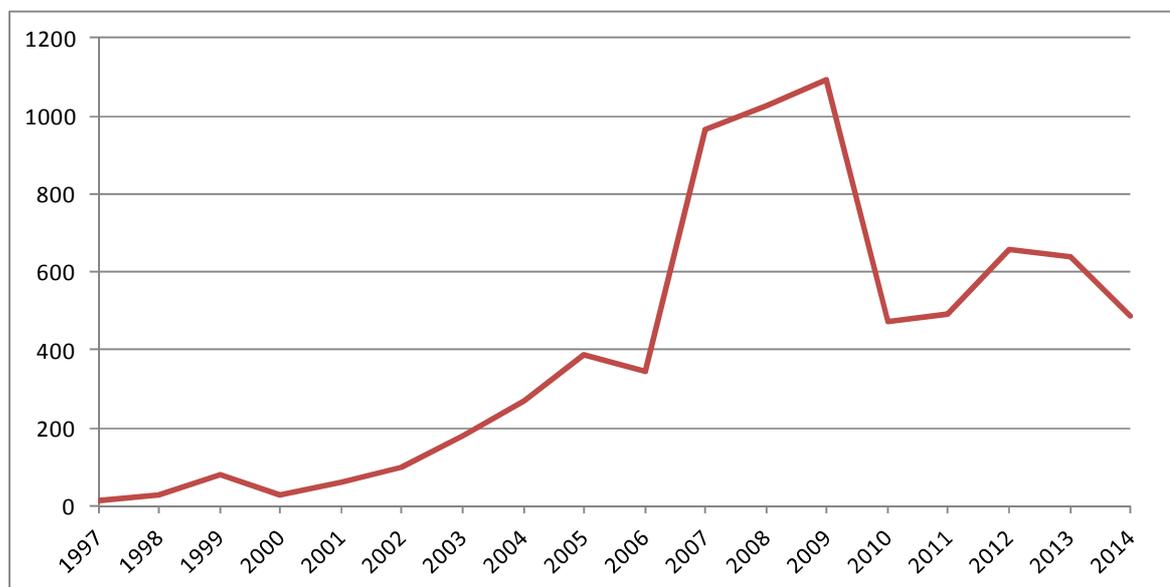
Cette opération n'a pas été réalisée en 2014.

## **2. Prestation d'accueil et d'animation (PA, CC)**

PA1 – Réaliser des animations pédagogiques « grand public »															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct

### Animations réalisées par l'équipe de la réserve naturelle

Nous pouvons constater une baisse du nombre total de personnes accueillies par l'équipe de la réserve en 2014, soit 488 personnes accueillies (Figure 1).



**Figure 1** Evolution du nombre de personnes accueillies par les permanents de la réserve naturelle entre 1997 et 2014

Ces animations grand public visent avant tout à faire connaître la réserve naturelle et son patrimoine naturel aux habitants riverains de la baie de l'Aiguillon. Un total de 243 personnes a été accueilli pour 13 animations proposées. Il est à noter, comme en 2013, qu'un certain nombre de ces sorties ont été annulées faute de participant inscrit (Tableau 2).

L'équipe de la réserve naturelle a participé à la Fête Parc Interrégional du Marais Poitevin et à la Fête du Port à Marsilly.

<i>Date</i>	<i>Animations</i>	<i>Effectif</i>
dimanche 15 septembre 2013	OT Chaillé- La Bosse	8
samedi 21 septembre 2013	Fête du Port Marsilly	0
dimanche 29 septembre 2013	Fête du PARC Marais Poitevin	0
dimanche 6 octobre 2013	OT Chaillé- Triaize	42
samedi 2 novembre 2013	Sortie Ménigoute - La bosse	50
dimanche 3 novembre 2013	OT Chaillé- La Bosse	12
dimanche 1 décembre 2013	OT Chaillé- La Bosse	4
dimanche 2 février 2014	JMZH - Maison de la baie - point d'observation pointe saint clément Esnandes	64
dimanche 16 février 2014	OT Saint-Michel en l'Herm - mizottes Triaize	24
dimanche 16 mars 2014	OT Saint Michel en l'Herm - 'observatoire Saint Michel	20
dimanche 13 avril 2014	Esnandes Pointe St Clément - Maison de la baie	0
dimanche 25 mai 2014	Pointe de l'Aiguillon - OT l'Aiguillon	1
Jeudi 31 juillet 2014	Prée Mizottière - OT Chaillé	18
<b>Total Général</b>		<b>243</b>

**Tableau 2** Animations grand public réalisées par l'équipe de la réserve naturelle entre septembre 2013 et août 2014

### Animations réalisées par d'autres structures

Plusieurs structures interviennent en matière de sensibilisation à l'environnement sur la baie de l'Aiguillon. Il

nous paraît important de réaliser un bilan de ces interventions.

#### La LPO Vendée

La LPO Vendée intervient sur la baie à travers sa présence en automne à la pointe de l'Aiguillon lors du camp de migration. Ainsi 358 personnes ont été renseignées lors des comptages et 913 personnes accueillies lors des « points d'observation » sur la baie de l'Aiguillon réalisés par les bénévoles du camp de migration. La LPO Vendée développe également un programme annuel d'animation (Tableau 3) auquel 280 personnes ont participé. La LPO Vendée a donc accueilli 1551 personnes entre septembre 2013 et août 2014 en baie de l'Aiguillon.

Date	Thème intervention	Nombre participants
08/09/2013	Découverte de la pointe de l'Aiguillon	21
14/09/2013	Découverte de la migration	6
15/09/2013	Découverte de la migration	40
05/10/2013	Journées européennes de la migration	30
24/10/2013	Découverte de la migration	20
02/11/2013	Découverte de la migration et oiseaux en baie	64
30/04/2014	Entre dunes et vasières	21
11/06/2014	Entre dunes et vasières	12
16/07/2014	Entre dunes et vasières	11
23/07/2014	Entre dunes et vasières	11
30/07/2014	Entre dunes et vasières	8
06/08/2014	Entre dunes et vasières	7
13/08/2014	Entre dunes et vasières	20
20/08/2014	Entre dunes et vasières	9
	<b>TOTAL</b>	<b>280</b>

**Tableau 3** Bilan des animations réalisées par la LPO Vendée de septembre 2013 à août 2014

#### La LPO Charente-Maritime

La LPO Charente-Maritime a réalisé 3 animations grand public en baie de l'Aiguillon, à la pointe Saint Clément.

#### La Maison de la baie du Marais Poitevin

La Maison de la Baie du Marais Poitevin intervient en baie de l'Aiguillon au travers de la location du carrel pédagogique de la communauté d'agglomération de La Rochelle à la Prée de Sion et d'animations pédagogiques dont certaines peuvent également avoir pour support le carrel pédagogique.

Ainsi, 113 enfants ont participé aux ateliers pédagogiques "carrel" et "Baie de l'Aiguillon", 32 personnes (adultes et enfants) ont participé aux balades à pied et à vélo pour la découverte de la Baie et 586 personnes ont loué le carrel.

#### Cap Pêche et Nature

Sébastien PALIER, guide moniteur de pêche et animateur nature, réalise un certain nombre de sorties sur la baie de l'Aiguillon. Ainsi, Cap Pêche et Nature a accueilli 7 étudiants au port du Pavé (sortie Baie de l'Aiguillon) en novembre 2013 et 7 étudiants à la Pointe de l'aiguillon (sortie ornithologique) en décembre 2013.

PA2 – Réaliser des animations auprès des écoles locales															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée (pas de demande).

PA3 – Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	10 j / an	10 j	RNN	Fct
Le nombre d'animation pour des publics ou des formations spécialisés reste faible avec 9 animations pour 244 personnes accueillies (Tableau 4).																
<i>Date</i>		<i>Animations</i>											<i>Effectif</i>			
vendredi 13 septembre 2013		BTS GPS Melle											25			
mardi 24 septembre 2013		BTS GPN Morlaix											28			
mercredi 27 novembre 2013		Lycee Nature BTS GPN											20			
vendredi 31 janvier 2014		Université la Rochelle MASTER 2											15			
jeudi 27 mars 2014		BTS GPN Lycée Briacé											35			
jeudi 27 mars 2014		Bac Pro GMFS Lycée Nature La Roche / Yon											28			
jeudi 22 mai 2014		Eductours Marais Poitevin - Pointe Saint Clément											40			
vendredi 23 mai		DDTM 85											25			
vendredi 6 juin 2014		AG Races Menacées de France											28			
<b>Total Général</b>													<b>244</b>			

**Tableau 4** Animations pour formations spécialisées réalisées par l'équipe de la réserve naturelle entre septembre 2013 et août 2014

CC1 – Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Annuelle	5 j / an	5 j	RNN	Fct
<b>Panneaux Pédagogiques</b>																
La création et la pose de ces panneaux pédagogiques a fait l'objet d'une convention entre le Parc Naturel du Marais Poitevin et le gestionnaire (LPO et ONCFS) dans laquelle le Parc s'engageait à la réalisation de l'infographie des panneaux et à la fourniture de 12 pupitres, support des panneaux. Le gestionnaire s'engageait à assurer la pose des panneaux et à en assurer l'entretien.																
																
<b>Figure 2</b> Panneaux pédagogique de la pointe Saint Clément																
➤ Les 3 panneaux sur la commune d'Esnandes ont été posés par la commune, soit 2 panneaux																

- au belvédère de la pointe Saint Clément et 1 au carrelet pédagogique (Figure 2),
- Les 2 panneaux sur la commune de Marsilly ont été posés par la commune soit un sur le site de la Pelle et un à Coup de Vague,
- Sur la commune de Charron, 2 panneaux ont été posés au port du Pavé dont 1 a été « enlevé ». Il reste celui du canal du Curé à poser en attente de la fin des travaux sur les portes,
- 1 installé à la Pointe aux Herbes. Il a été vandalisé et arraché depuis et il doit donc être reposé,
- 2 installés au port et à l'observatoire de Saint Michel en l'Herm.

#### CC2 – Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	5 j / an	5 j	RNN	Fct

Le site internet de la baie de l'Aiguillon était obsolète et souffrait de nombreuses contraintes techniques : pas de possibilité de mise à jour des textes, impossibilité de mettre des fichiers au téléchargement. Le choix a été donc fait de supprimer l'entrée du site au niveau de serveur de l'ATEN.

Dans le même temps, l'ONCFS sur les crédits « réserve » de l'établissement a financé la création d'un nouveau site beaucoup plus en phase avec les besoins des gestionnaires. Ce nouveau sera vraisemblablement opérationnel pour mars 2015.

#### CC3 – Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	4 j / an	3 j	RNN	Fct

Il n'y a pas de réelle stratégie de communication mise en œuvre pour la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon. L'équipe de la réserve naturelle répond au coup par coup aux sollicitations des divers médias. Ainsi entre septembre 2013 et août 2014, plusieurs sollicitations ont été honorées :

- Des Racines et des Ailes (France 3),
- Campagne TV.

CC4 – Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée.

CC6 – Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	1 j	RNN	Fct

Les gestionnaires de réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon sont membres du réseau RENET (Réseau d'Education à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais Poitevin) dont l'objectif est de valoriser et promouvoir les pratiques d'éducation à l'environnement en Marais Poitevin, notamment au travers d'une charte. La réserve naturelle participe aux rencontres du réseau.

CC7 – Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an		RNN	Fct

Cette opération n'a pas été réalisée.

CC8 – Participer aux programmations des activités des OTSI locaux															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	1 j	RNN	Fct

Le programme d'animation grand public est réalisé avec les Offices de Tourisme de Chaillé les Marais, des Iles du Marais Poitevin, de l'Aiguillon sur Mer et de celui du Pays d'Aunis-Marais Poitevin (avec la Maison de la Baie du Marais Poitevin).

### **3. Surveillance du territoire et police de l'environnement (SP)**

SP1 – Surveiller les activités de pêche maritime															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	10 j / an	20 j	RNN/EXT	Fct
<p>Onze missions de police « civelles » ont été menées au niveau des écluses de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon de décembre 2013 à avril 2014. Elles ont été réalisées en lien avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et ont réuni plusieurs services : ONEMA 85, ONCFS (SD17, SD85, BMI), Gendarmerie Maritime, ULAM (17 et 85).</p> <p>Une seule procédure a été dressée pour pêche de civelle par des non professionnels malgré interdiction au niveau des écluses de la pointe aux Herbes.</p> <p>Le temps réalisé dans cette action ne concerne que le personnel de la réserve. Au-delà, des opérations, ce suivi intègre également la phase de préparation et de repérage.</p>															

SP2 – Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct
<p>Un procès-verbal a particulièrement retenu l'attention du gestionnaire de la réserve naturelle en 2014. Il s'agit d'une procédure rédigée à l'encontre d'un Kite-surfeur qui pratiquait ce sport sur les mizottes de Champagné les Marais au mois de décembre et en période de grande marée. Il va sans dire que ce genre de pratique à cette période crée un énorme dérangement dans l'espace protégé qui concerne plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux d'eau, toutes espèces confondues (pour rappel, plus de 90 000 oiseaux d'eau présents à la mi-décembre 2013). L'infraction relevée était donc le dérangement volontaire de la faune en réserve naturelle.</p> <p>Le Procureur de la République a souhaité que le gestionnaire puisse réglementer ces activités sportives et de loisirs au travers d'arrêtés complémentaires aux décrets de la réserve naturelle.</p> <p>Pour le gestionnaire, il apparaît dans ce cas nécessaire de prévoir des arrêtés complémentaires en Vendée et en Charente-Maritime. En effet, les décrets portant création de la réserve naturelle prévoient qu'en Charente-Maritime et en Vendée, les activités sportives ou touristiques doivent être réglementées par le ou les préfets compétents, après avis du comité consultatif. Ces mesures n'avaient jusqu'à présent pas été mises en œuvre car il n'y avait pas de nécessité de réglementer des activités qui ne se déroulaient jusque très récemment en baie de l'Aiguillon.</p> <p>La philosophie de tels arrêtés a été présentée au Conseil Scientifique en mars 2014. De plus, un groupe de travail s'est donc constitué pour travailler sur le sujet, réunissant les services départementaux de l'ONCFS, les DDTM, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et le gestionnaire de la réserve naturelle. L'objectif est de soumettre au comité consultatif en 2015, 2 projets d'arrêtés complémentaires aux décrets réglementant les activités sportives et touristiques dans le périmètre de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon.</p>															

SP3 – Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	25 j / an	25 j	RNN/EXT	Fct
Cette année, peu d'infraction ont été constatées sur la réserve naturelle (Tableau 5).															
Date	Lieu		Infraction			Procédure									
31/12/2013	Mizottes Champagné les Marais		Dérangement volontaire de la faune en réserve naturelle			Procès verbal									
01/01/2014	Mizotte de Triaize		Chasse en Réserve naturelle malgré interdiction			Procès verbal + saisie									
29/07/2014	Cale pointe Saint Clément		Feu dans la Réserve naturelle malgré interdiction (barbecue)			Rappel réglementaire									
14/07/2014	Pointe de l'Aiguillon		Cueillette et chien en réserve naturelle malgré interdiction			Rappel réglementaire									
<b>Tableau 5</b> Infractions constatées sur la réserve naturelle entre septembre 2013 et août 2014															
Ces infractions ont fait l'objet au minimum d'un rappel réglementaire et 2 d'entre elles ont fait l'objet de procès-verbaux, rédigés par le service départemental de la Vendée de l'ONCFS.															
Nous pouvons également noter que la crise que subit actuellement la profession mytilicole en baie de l'Aiguillon, due aux très fortes mortalités de moules ce printemps, a entraîné des « débordements » de quelques mytiliculteurs à l'encontre de la réserve naturelle. Ainsi, un agent de la réserve naturelle, accompagné d'une stagiaire et de 2 personnes extérieures, a fait l'objet d'une altercation avec un groupe de 4 mytiliculteurs au port du Pavé le 15 mai 2014.															
Par ailleurs, 6 pneus de véhicules de la réserve (voiture et remorque à bateau) ont été crevés le 17 juillet 2014. Cette dégradation a fait l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie de Marans.															

SP4 – Coordonner les différents services de l'ONCFS															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct
La coordination des services de l'ONCFS est assurée par Emmanuel Joyeux, conservateur de la partie vendéenne de la réserve naturelle. Cette année, ce travail a surtout été nécessaire pour la réalisation des missions de police civile dans le périmètre de la réserve naturelle.															

SP5 – Assurer la police de la chasse en bordure de réserve															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j / an	5 j	ONCFS	Fct
Un certains nombres d'opération de contrôle des chasseurs de gibiers d'eau avec les différents services de l'ONCFS sont régulièrement réalisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la réserve naturelle car ce sont les oiseaux d'eau qui stationnent sur la réserve naturelle qui sont chassés lors de leur sorties du site protégé. Ce sont ainsi 9 missions de police de la chasse en périphérie de la réserve naturelle qui ont été réalisées aussi bien en Vendée qu'en Charente-Maritime.															

SP6 – Gérer (accompagner) les autorisations de travaux et d'activités															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j / an	8 j	RNN	Fct
<p>Cette opération consiste à accompagner l'instruction ainsi que la réalisation de travaux ou d'activités dans la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon.</p> <p>En 2014, les équipements des nouveaux ouvrages à la mer du canal de la Chaudière et du canal de Villedoux (réalisés en 2013) ont été installés et les 2 ouvrages ont été connectés au réseau de digues à la côte de 5,2 m NGF (5 m NGF après tassement). Ils seront complétés, dans les prochains mois, par l'installation de passerelles facilitant et sécurisant la manœuvre des vannes. Un muret béton entre les ouvrages du canal de la Chaudière et du canal du Curé a été réalisé afin d'obtenir la côte de 5 m NGF. Un second muret béton a également été construit, côté Sud de l'ouvrage du canal du Curé. La digue autour de la propriété de Monsieur Létoile, sur la commune d'Esnandes a également été réalisée (5,2 m NGF, 5 m NGF après tassement) et connectée à l'ouvrage du canal de Villedoux. Ces travaux ont été réalisés sans emprise sur la réserve naturelle et avec des apports de matériaux provenant majoritairement de l'extérieur (chantier du Conseil Général de la Charente-Maritime). Rappelons que tous ces travaux se font sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Charente-Maritime avant restitution au SIEAGH du Curé qui en assurera, par la suite, l'entretien, la gestion et la surveillance.</p> <p>En 2015, ce sont les digues à la mer d'Esnandes, entre la falaise d'Esnandes et la propriété de Monsieur Létoile, qui feront l'objet de travaux afin de les rehausser à 5,2 m NGF (5 m NGF après tassement) à partir du mois de juin 2015. Ils seront effectués dans le cadre du PAPI du Nord Aunis, porté par le SYHNA, qui coordonne l'ensemble du système de défense sur le territoire avec un programme d'actions à mettre en œuvre entre 2014 et 2019. Il n'y aura pas d'emprise de cet ouvrage sur la réserve naturelle et les matériaux utilisés proviendront de l'extérieur. Les travaux se feront sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de la Charente-Maritime, la commune d'Esnandes restant propriétaire de la digue. A l'issue des travaux, la gestion de la digue sera également confiée au SIEAGH du Curé.</p> <p>Les recommandations du gestionnaire de la réserve naturelle pour ces travaux concernent principalement les passereaux (Gorgebleue à miroir, Bruant des roseaux, Rousserolle effarvatte, etc.) qui nichent sur la digue et s'alimentent sur les prés salés dans la réserve naturelle. Il conviendrait en effet, si les conditions météorologiques sont bonnes, de réaliser un broyage précoce des grandes dicotylédones de la digue (au mois de mars) afin d'empêcher l'installation des oiseaux pour la nidification. Si cela n'est pas possible, il serait alors souhaitable de réaliser le broyage juste avant le début des travaux au 15 juin afin de permettre au maximum l'envol des jeunes passereaux. Le début des travaux à la mi-juin permet de limiter au maximum le dérangement des oiseaux d'eau, peu abondant sur la réserve naturelle à cette période.</p> <p>Cela concerne aussi la gestion des activités et notamment le suivi des autorisations. A ce titre, se pose la question de la course de baleinières qui se déroule chaque année à la pointe Saint Clément. Cette activité a fait depuis de nombreuses années l'objet d'arrêtés d'autorisation annuels puis pluriannuels (depuis 2008) au titre de la réglementation de la réserve naturelle (circulation de véhicules, d'engins et navires à moteur hors des zones autorisés à la circulation en réserve naturelle), en l'occurrence les jets-skis utilisés pour la sécurité de la course. Hors cette autorisation, donnée à l'association 8 de la Baie (organisatrice de la manifestation), est arrivée à échéance au 31 décembre 2013. Cette année, la course de baleinière s'est donc déroulée sans autorisation au titre de la réserve naturelle et ce malgré nos multiples relances afin de régulariser la situation. Il est important de préciser que le gestionnaire ne s'opposera aucunement au déroulement de la manifestation car il n'y a pas d'impact constaté sur patrimoine naturel de la réserve naturelle.</p>															



SP8 – Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Le décret du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 impose l'évaluation des incidences des occupations temporaires du domaine public lorsqu'il est localisé, en tout ou partie, sur un site Natura 2000. C'est le cas des pontons de pêche au carrelet situés dans le périmètre de la réserve naturelle. Les gestionnaires de la réserve naturelle se proposent d'aider les pétitionnaires à réaliser ces évaluations d'incidences. Ainsi le ponton 153EES16 à Coup de Vague a fait l'objet d'une étude d'incidence réalisée par le pétitionnaire. Le gestionnaire de la réserve naturelle a formulé un certains nombres de remarques sur ce document, notamment sur la période de travaux. Le gestionnaire a réalisé de plus une visite lors du lancement du chantier avec le pétitionnaire.</p>															

SP9 – Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an	2 j	RNN	Fct
<p>Le substitut du Procureur du Tribunal de Grande Instance des Sables d'Olonne et le Vice-procureur du Tribunal de Grande Instance de la Roche sur Yon ont été accueillis le 4 février 2014. Les gestionnaires ont pu échanger sur les problématiques de police en baie de l'Aiguillon (partie vendéenne).</p>															

SP10 – Participer aux plans de contrôle départementaux															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	1 j / an		RNN	Fct
<p>Les gestionnaires n'ont pas participé aux plans de contrôles départementaux. Le lien est néanmoins assuré par les services départementaux de l'ONCFS.</p>															

## **4. Intervention sur le patrimoine naturel (IP, CI)**

C11 – Entretenir les passages agricoles et voie d'accès															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	3 j / an		RNN	Fct
Aucun passage agricole n'a fait l'objet de travaux cette année															

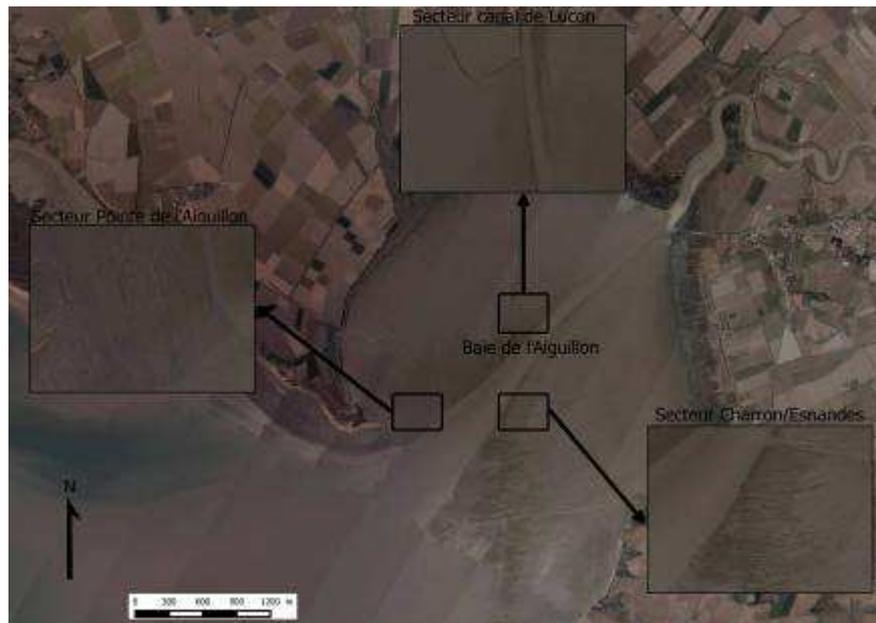
C12 – Gérer le balisage réglementaire de la RN															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	3 j / an	3 j	RNN	Fct
<p>Cette année, 8 panneaux réglementaires ont été changés sur la réserve naturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 panneau remplacé au carrelet pédagogique suite à sa disparition (poteau présent),</li> <li>➤ 1 panneau remplacé car vieux en bas de la pointe Saint Clément côté mizottes,</li> <li>➤ 1 panneau installé au port de la Pelle suite à sa disparition (poteau présent),</li> <li>➤ 1 panneau installé (ancien modèle), secteur ancienne décharge/ball-trap d'Esnandes,</li> <li>➤ 1 panneau installé (complet) à la Marina,</li> <li>➤ 2 panneaux remplacés aux écluses de Chenal-vieux,</li> <li>➤ 1 remplacé à la cale de la pointe de Saint Clément, suite à une tempête.</li> </ul>															

C13 - Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux et les ouvrages hydrauliques															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	2 j / an	2 j	RNN	Fct
L'équipe de la réserve naturelle participe à la gestion du pâturage sur les digues en Vendée et à la mise en place de celui-ci sur les digues de Charron.															

IP1 – Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées															
Priorité	Années									Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21						22
3											Annuelle	5 j / an	6 j	RNN	Fct

Une action de nettoyage des concessions conchylicoles a été incluse dans le cadre du programme LIFE Barge. L'objectif de ce programme d'intervention est donc d'expérimenter sur trois ans (2017-2019) une méthodologie visant à tester l'enlèvement de ces amas d'huîtres et structures conchylicoles abandonnées sur différents secteurs, en concertation avec la profession conchylicole. L'objectif est donc de retrouver de l'habitat naturel de vasière. Cette action est inscrite au plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon. Un premier test de faisabilité de remises en état a été réalisé en mai 2014.

Trois secteurs d'intervention ont été ciblés, en concertation avec les Comité Régionaux Conchylicoles, permettant d'évaluer l'impact des interventions sur des surfaces homogènes : le secteur de la pointe de l'Aiguillon sur 60 ha, le secteur de Charron/Esnandes sur 70 ha et le secteur du canal de Luçon sur 10 ha (Figure 3).



**Figure 3** Carte des secteurs d'interventions

Les travaux viseront à enlever les huîtres sauvages et les anciennes structures conchylicoles (bouchots et tables à huîtres) servant de support aux coquillages. L'enlèvement de tout support « solide » empêchera ainsi aux larves d'huître japonaise, se trouvant en pleine eau, de se fixer. Les surfaces qui pourront être ainsi traitées sont difficilement prévisibles a priori, du fait des difficultés d'enlèvement, du temps d'intervention variable en fonction du coefficient de la marée, et de la difficulté d'accès de certains sites.

Cette intervention devra se faire à l'aide d'un navire spécialisé comme La Trézence, navire du Conseil Général de la Charente-Maritime, adapté au déplacement dans les zones peu profondes, disposant de moyens de levage importants et d'engins de chantier « maritimisés » pouvant être mis en œuvre à partir du radier du navire. Les divers déchets récoltés seront collectés par la société en charge des travaux et éliminés dans les filières de traitement appropriés.

Le programme d'intervention réalisé sur trois années (2017-2019) va nécessiter un suivi en 2018, 2019 et 2020. Ce suivi aura pour objet :

- de chiffrer les surfaces traitées,
- de comparer les méthodes d'interventions utilisées en fonctions des secteurs traités (bouchots, tables à huîtres, bouchots et tables à huîtres, tec.),
- de s'assurer que les secteurs de test ne sont pas recolonisés par les huîtres sauvages, d'évaluer la recolonisation par la macrofaune benthique normalement présente sur ces faciès de vasière grâce une campagne de prélèvement et de détermination des espèces de bivalves, vers et crustacés,
- de mesurer la granulométrie des substrats présents par une campagne de prélèvement de sédiments,

En plus de ces suivis, et afin de mesurer l'impact de ces structures conchylicoles sur la sédimentation de la

baie, il est important de réaliser des mesures bathymétriques sur les zones impliquées, et plus largement à l'échelle de la baie. En effet, le comblement sédimentaire de la baie de l'Aiguillon est influencé par les activités humaines, mais d'autres paramètres influencent son comblement sédimentaire (courants de marée, les mers de vent, les tempêtes extrêmes, les évolutions morphologiques des côtes proches (en particulier la pointe d'Arçay)). D'autre part, dans le contexte du changement climatique et de l'élévation du niveau marin, on doit s'attendre à des évolutions importantes de la morphologie de la Baie. Tous ces paramètres doivent donc être pris en compte pour l'analyse.

IP2 – Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j / an	20 j	RNN	Fct

En 2014, les conditions de fauche ont été très défavorables :

- **En juin**, moi sec avec des précipitations faibles sauf 17 mm le 28
- **En juillet**, plusieurs épisodes pluvieux, 10mm entre le 6 et le 7 (avant gros coefficient) 30 mm entre le 17 et le 20 (après gros coefficient) 8 mm en fin de moi
- **En août**, un moi d'octobre !! avec près de 90mm de cumul et de forts épisodes pluvieux (22 mm le 2, 10mm le 6, 36mm le 8, 10mm le 25) intercalés entre les grandes marées.

Cela a conduit à une exploitation hétérogène des prés salés avec 338 ha fauchés en baie de l'Aiguillon dont seulement 75 ha fauchés sur Triaize (Figure 4 et 5)



Figure 4 Zone fauchée en baie de l'Aiguillon en 2014

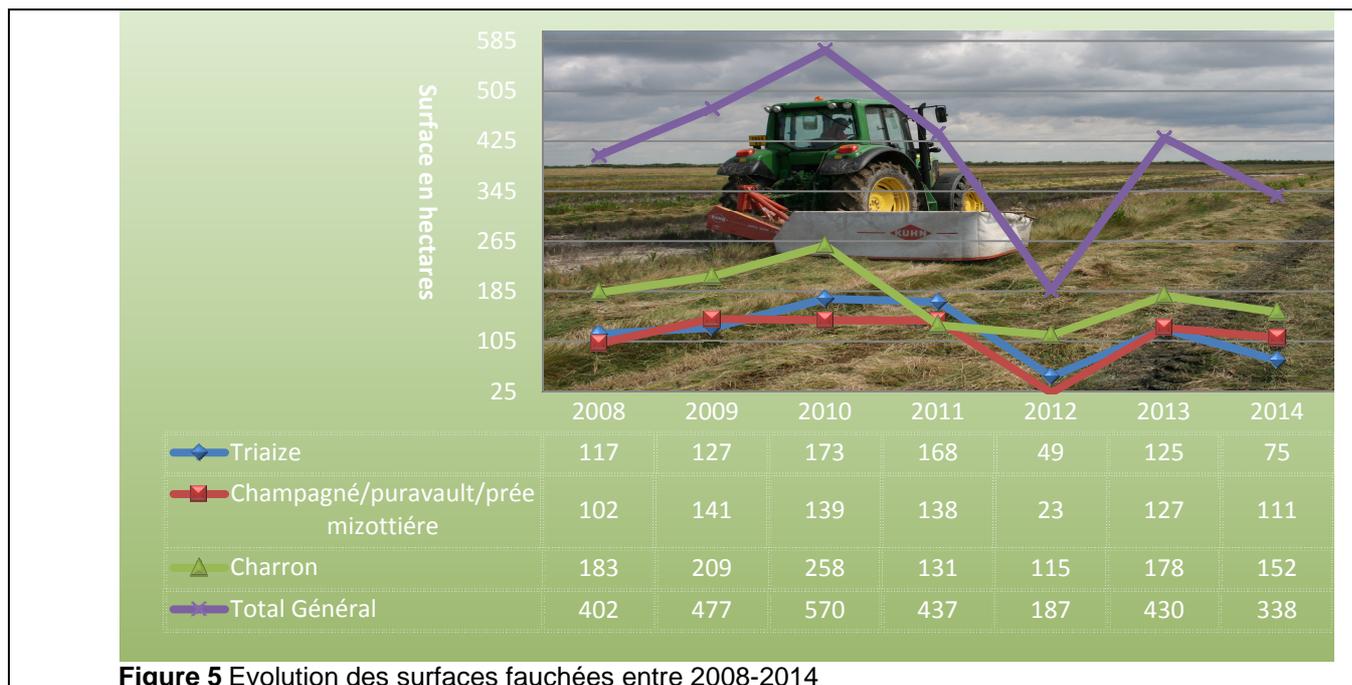


Figure 5 Evolution des surfaces fauchées entre 2008-2014

IP3 – Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	10 j / an	5 j	RNN	Fct
<p>Deux stages de citoyenneté, organisés par le Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont permis de tester l'arrachage manuel de la Spartine anglaise sur les prés salés de Champagné les Marais.</p> <p>D'autre part des actions de luttes contre le Baccharis ont été menées par l'équipe de la réserve naturelle à la pointe de l'Aiguillon et sur les digues de la Prée Mizottière.</p>																

IP4 – Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons, épaves...)																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	5 j / an	6 j	RNN	Fct
<p>Les actions d'enlèvement des déchets ont été réalisées principalement sur les rives de la Sèvre Niortaise en Vendée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ L'association Aligator a procédé au nettoyage des prés salés à l'automne 2013 entre l'ancien pont du Brault et le Petit Rocher,</li> <li>➢ En 2014, 2 stages de citoyenneté, organisés par les Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation ont permis de compléter le travail au droit de la Pré Mizottière en collectant notamment le bois flotté.</li> </ul> <p>Ce sont ainsi 2,6 tonnes de déchets divers (plastiques, bouteilles, pneus, etc.) qui ont été collectés et pris en charge de la société Véolia. À cela s'ajoute environ 3 tonnes de bois qui ont été mis à la disposition d'un habitant de Charron.</p>																

IP5 – Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	5 j / an		RNN / Ext	Fct
Aucune intervention n'a été réalisée en 2014.																

IP6 – Tester des zones de non fauche le long des rigoles																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Annuelle	3 j / an		RNN	Fct
<p>La quasi totalité des exploitants agricoles perçoivent des Mesures Agri-Environnementales (MAE) sur les parcelles de prés salés (propriété privée ou Domaine Public Maritime) et activent leur Droit à Paiement Unique (DPU) sur ces parcelles. Aussi, les financements acquis au titre de ses deux mesures impliquent un certain nombre de contraintes dont celles d'avoir une zone exploitée dans la quasi-totalité et la garantie d'avoir un couvert végétal. L'exploitant a tout intérêt à souscrire une MAE uniquement sur les zones où il est susceptible de faucher.</p> <p>Or, les zones les plus hautes et les plus fournies en Puccinellie maritime sont localisées généralement en bordure de rigoles. Empêcher la fauche de ces zones reviendrait donc à pénaliser un peu plus l'exploitant. Cette action ne peut donc se concevoir pratiquement dans le cadre des MAE actuelles. C'est pour cette raison que les gestionnaires souhaitent que soit intégré dans le futur dispositif MAE, des mesures pouvant empêcher ponctuellement une exploitation à des fins biologiques sur un linéaire sans que cela génère un manque pour l'exploitant. Notons par ailleurs, qu'une telle mesure répondrait aussi à une demande des exploitants qui, en cas de saisons estivales difficiles, peuvent difficilement accéder à leur parcelle.</p> <p>Concernant les DPU, les gestionnaires de la réserve jugent surprenant leur activation sur des zones d'exploitation dite « précaires ».</p>																	

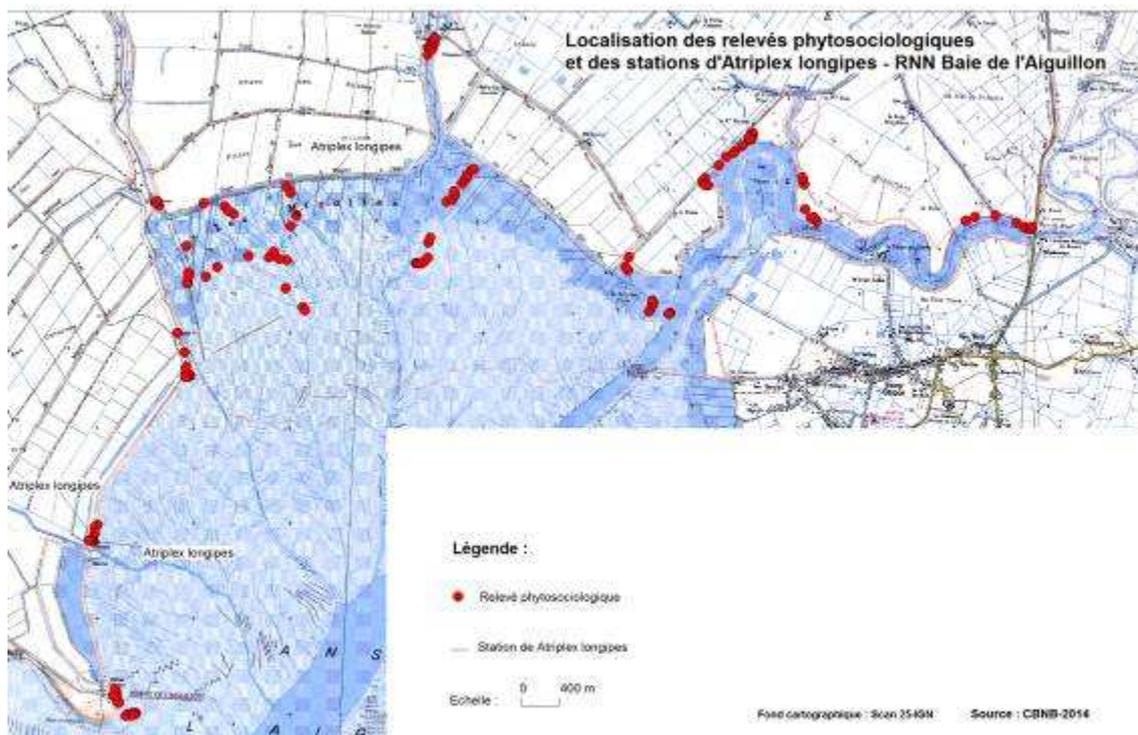
IP7 – Assurer la maintenance de la protection de dunes de la pointe de l'Aiguillon																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
1													Annuelle	4 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>Les premiers travaux d'urgence réalisés en 2011 et la mise en œuvre du contrat Natura 2000, porté par le Parc Interrégional du Marais poitevin (opérateur du site Natura 2000) et validé par la DREAL, avait permis sur 3 phases de travaux (2011 à 2012) d'organiser et d'aménager le stationnement et la circulation piétonne du site en APPB. La pose complémentaire de 300m de protection sur la plage de l'Eperon grâce à la fourniture de ganivelles, financé par la DDTM 85 et deux stages citoyenneté encadrés par l'ONCFS et la réserve naturelle avait pu être réalisée.</p>																	
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">  </div> <p>En raison d'un hiver 2013-2014 particulièrement tempétueux, les aménagements de protection dunaire ont été mis à mal voir totalement détruits.</p> <p>La réparation d'une partie de ces protections a pu être réalisé par la réserve naturelle jusqu'à épuisement du stock de matériel. Toutefois, la dune de la plage de l'Eperon (hors APPB) n'a été réparée que très partiellement, grâce à un nouveau stage citoyenneté, le Syndicat de Travaux de Défense de la Côte (propriétaire de la dune de l'éperon) n'ayant pas souhaité acquérir de matériel pour une action or de son champ de compétence.</p>																	

IP8 – Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											été	8 j / an	10 j	RNN	Fct
<p>Le gestionnaire de la réserve naturelle a participé aux aménagements à vocation environnementale sur les zones de prélèvements Xynthia sur la commune de Champagné les Marais. Ce travail s'est fait avec le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autize et l'ASA de Champagné les Marais et vise notamment à permettre une meilleure gestion des niveaux d'eau par l'isolement d'une partie des zones de prélèvement de certaines parcelles agricoles par la création d'un digueron et par la création d'îlots pour la nidification notamment des limicoles.</p>															

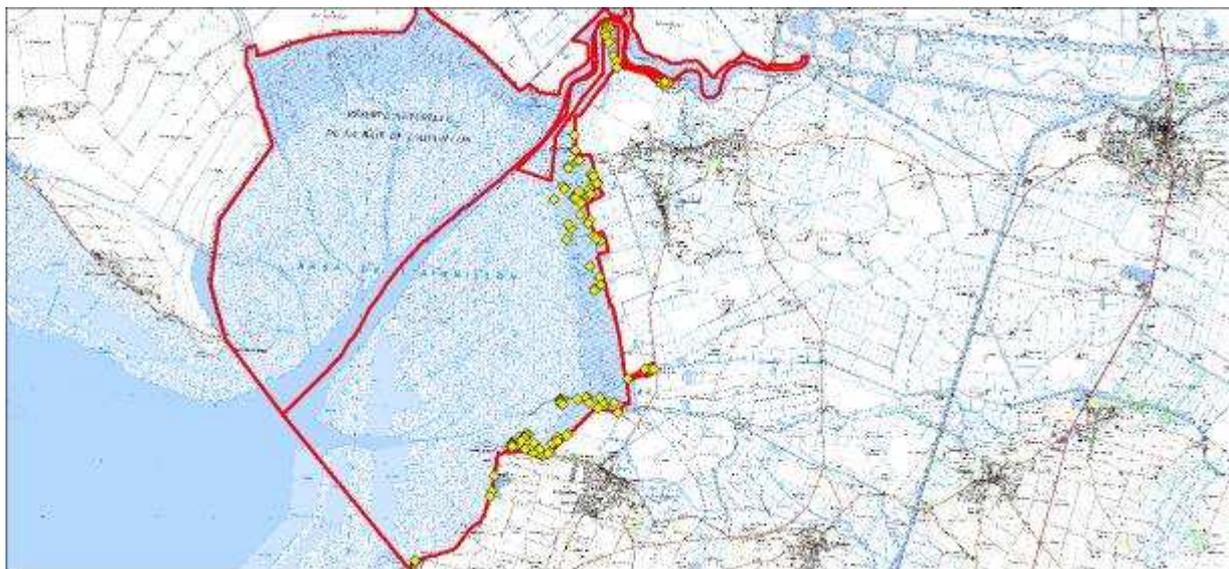
IP9– Permettre le nettoyage des chardons															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	?			Fct
<p>Les exploitants qui font pâturer des ovins sur les digues incluses dans la réserve naturelle nationale bénéficient de contrats MAE qui les obligent à lutter mécaniquement contre les chardons. Sur les autres digues, aucune action de lutte n'a été menée.</p> <p>Une réunion associant les porteurs de PAPI, l'administration et les gestionnaires de la réserve a été organisée et a permis de cadrer certaines pratiques et de définir les pistes d'amélioration quant à l'entretien des digues.</p>															

## **5. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel (cs)**

CS2– Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
1													Annuelle	50 j/an	23,5 j	RNN/EXT	Fct
<p>Cette opération fait l'objet d'une convention avec le Conservatoire Botanique National de Brest (antenne Pays de Loire) pour la partie vendéenne de la réserve naturelle et le Conservatoire Botanique Sud Atlantique (antenne Poitou-Charentes) pour la partie charentaise de la réserve.</p> <p>L'objectif est de réaliser une typologie phytosociologique des prés salés de la baie de l'Aiguillon. L'approche phytosociologique consiste en l'étude descriptive et causale des associations végétales, qui sont alors considérées comme la résultante des conditions du milieu, c'est-à-dire des conditions édaphiques, climatiques et biotiques qui règnent en un lieu donné et à un instant déterminé.</p> <p>L'association végétale n'est pas une notion très évidente de prime abord. En effet, celle-ci correspond plutôt à une notion statistique. Il ne s'agit pas d'un élément physique concret qui est visible sur le terrain. L'élément physique concret qui est visible sur le terrain et qui fait l'objet d'un relevé phytosociologique, s'appelle individu d'association. Cet individu d'association correspond à un ensemble de plantes réunies en une station. L'association végétale représente donc en définitive un ensemble d'individus d'association. En phytosociologie, l'association végétale est une notion abstraite comme l'est, en systématique, la notion d'espèce.</p> <p>Le caractère abstrait et statistique d'une association végétale, nécessite de réaliser un nombre de relevés phytosociologiques suffisamment important, permettant d'avoir un échantillon d'individus d'association le plus complet possible.</p> <p>Trois principales étapes vont ponctuer ce travail de typologie des végétations entre 2014 et 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La préparation du <b>plan d'échantillonnage</b> (printemps 2014) avant la réalisation des relevés sur le terrain, le plan de prospection est ainsi établi sur la base d'un premier dépouillement bibliographique, afin de cibler les végétations potentiellement présentes sur le site, d'une étude des cartes topographiques et des orthophotoplans pour cerner la richesse et la diversité phytocoenotique du site.</li> <li>- La campagne de terrain pour la réalisation des relevés phytosociologiques, qui cette année, s'est échelonnée de mai à octobre 2014, et qui a permis de réaliser environ 300 relevés (tous géolocalisés, voir carte), pour moitié sur la partie vendéenne et pour l'autre sur la partie charentaise). Trois relevés sont réalisés au minimum par type de groupement végétal rencontré. Le nombre de relevés est d'autant plus élevé que le type de groupement est répandu dans le site, ceci afin d'améliorer la caractérisation du type et d'apprécier sa variabilité. Parallèlement, le travail en laboratoire a permis de contrôler l'identification des espèces rencontrées. Une seconde campagne de terrain aura lieu en 2015 afin de réaliser des relevés complémentaires pour préciser et compléter la typologie. (<b>Etape analytique</b>)</li> <li>- La classification des relevés phytosociologiques se fera sur la base de la méthode dite des tableaux (ou méthode manuelle) et pourra être complétée si nécessaire par une analyse statistique (<b>Etape synthétique</b>).</li> </ul> <p>Ce travail de typologie sera restitué dans une notice détaillée qui présentera chacune des associations végétales identifiées sur la réserve sous la forme de fiches descriptives (correspondances avec d'autres typologies ; description du groupement : floristique, écologique, physiologique, chorologique ; dynamique du groupement ; gestion recommandée...).</p> <p>Au-delà des végétations quelques observations floristiques nouvelles pour la réserve ont été réalisées en 2014, comme notamment <i>Atriplex longipes</i> Drejer 1838 (espèce protégée au niveau national), <i>Atriplex xhulmeana</i> Tascher. 1989.</p> <p>Les Figures 6 et 7 présentent les relevés réalisés par les 2 conservatoires botaniques en 2014.</p>																	



**Figure 6** Relevés réalisés par le CBN de Brest en 2014



**Figure 7** Relevés réalisés par le CBN Sud Atlantique en 2014

Par ailleurs, l'équipe de la réserve naturelle a commencé par photo interprétation et relevés sur le terrain à géoréférencer les différents habitats afin d'obtenir une cartographie des groupements végétaux des prés salés calée selon la typologie phytosociologique réalisée par les conservatoires botaniques. Ce travail se poursuivra en 2015.

**CS3 - Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	15 j/an	15 j	RNN	Fct

Le suivi annuel des surfaces agricoles réellement fauchées est présenté au point IP2. La comparaison de l'évolution des habitats dans 2 zones tests fauchées et non fauchées n'a pas été réalisé en 2014.

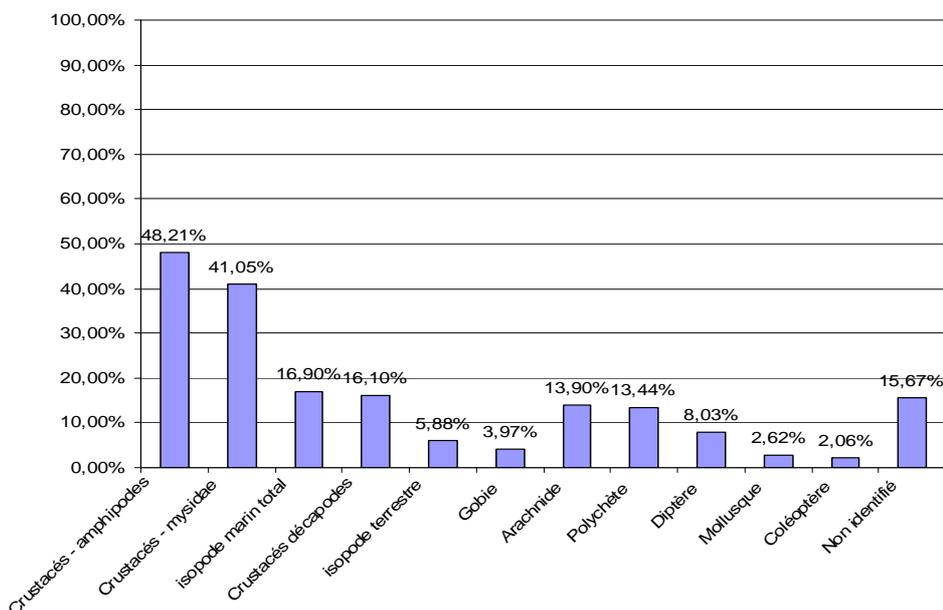
**CS4 – Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact de la gestion sur la nourricerie de poissons**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Printemps/été	15 j/an	15 j	RNN	Fct

Ce suivi initialement prévu tous les deux ans a été réalisé également en 2014. Il s'agissait d'obtenir un maximum de données sur le fonctionnement du pré salé (en même temps que le suivi « passereau », « étude du conservatoire botanique »).

Au-delà des pêches réalisées, une analyse des contenus stomacaux de bars a été réalisée à travers le stage de Licence 3 de Marianne CHASSAGNOUX pour les pêches de 2013. Les premiers résultats permettent de donner des résultats très prometteurs (Figure 8).

**Pourcentage d'occurrence total (Arçay+Baie)**



**Figure 8** Pourcentage d'occurrence totale (n=1257) des proies ingérées par le Bar sur tous les sites échantillonnés (Arçay, Puyravault, Esnandes, Triaize) de juillet 2012 à juin 2013

Sur l'ensemble des sites, la proie principale consommée par les bars est l'amphipode *Orchestia gammarellus*, (trouvé dans 48,21 % des estomacs analysés) puis le mysidae *Neomysis integer* (trouvé dans 41,05 % des estomacs). Il faut noter que des proies terrestres sont également consommées comme des araignées (retrouvées dans 13,90 % des estomacs).

**CS5 – Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	4 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

**CS6 – Suivre le dérangement sur les oiseaux d'eau**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	15 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

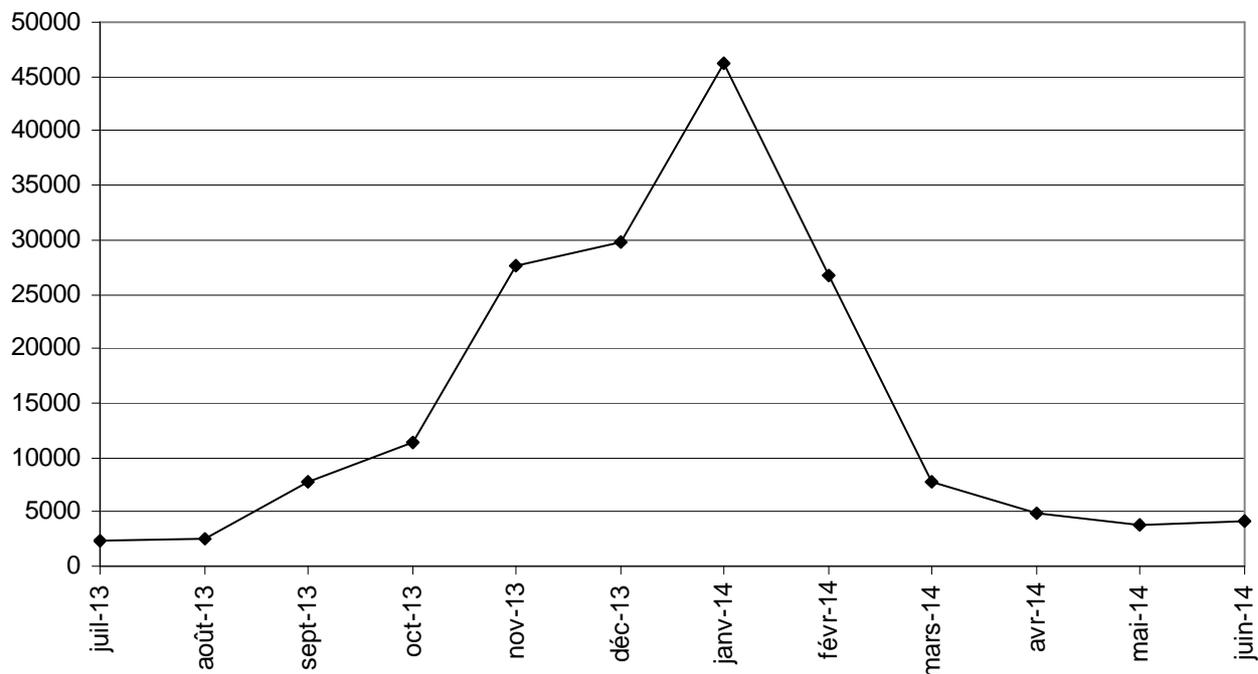
CS7 – Assurer le comptage mensuel des oiseaux d'eau																
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	48 j/an	48 j	RN ONCFS FDC85 LPO	Fct/Ext

**L'opération CS7 est intégrée à l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin et alimente l'Observatoire Littoral de Réserves Naturelles de France (volet limicoles) et Wetland International.**

Tous les comptages mensuels ont été réalisés et assurés par les personnes suivantes : Maxime Bobineau (FDC85), Pascal BONNIN (FDC85), Romain BLANCHET (personnel), Hervé CHAUVÉAU (ONCFS SD17), Jean-François CORNUAILLE (ONCFS CNERA AM), Frédéric CORRE (LPO), Stéphane DIXNEUF (ONCFS BMI), Philippe DULAC (ONCFS SD85), Michel FOUQUET (ONCFS CNERA AM), André FRANCOIS (ONCFS SD85), Christophe GILLETTE (ONCFS SD85), Olivier GIRARD (ONCFS CNERA AM), Cyril GOULEVANT (LPO), Anaïde GRIT (ONCFS SD85), Sylvain HAIE (LPO), Emmanuel JOYEUX (ONCFS DR), Jacques MARQUIS (ONCFS BMI), , Joël MOREAU (ONCFS BMI), Tanguy PLOMION (ONCFS SD 85), Jean-Stéphane REYNAUD (ONCFS SD17), Julien SUDRAUD (LPO85), Bertrand TROLLIET (ONCFS CNERA AM). Il faut noter que ce comptage est réalisé de manière simultanée avec les autres sites d'importance du Marais Poitevin. La synthèse mensuelle pour tous les sites est réalisée par le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon.

Les résultats des comptages présentés ci-dessous intègre l'éco-complexe de la baie de l'Aiguillon soit les sites de la baie de l'Aiguillon, de la pointe d'Arçay et des acquisitions CEL du Curé et de la Prée Mizottière (ces deux sites étant des repositoires de marée haute pour de nombreux oiseaux d'eau).

### Les Anatidés



**Figure 9** Evolution mensuelle des effectifs d'anatidés sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

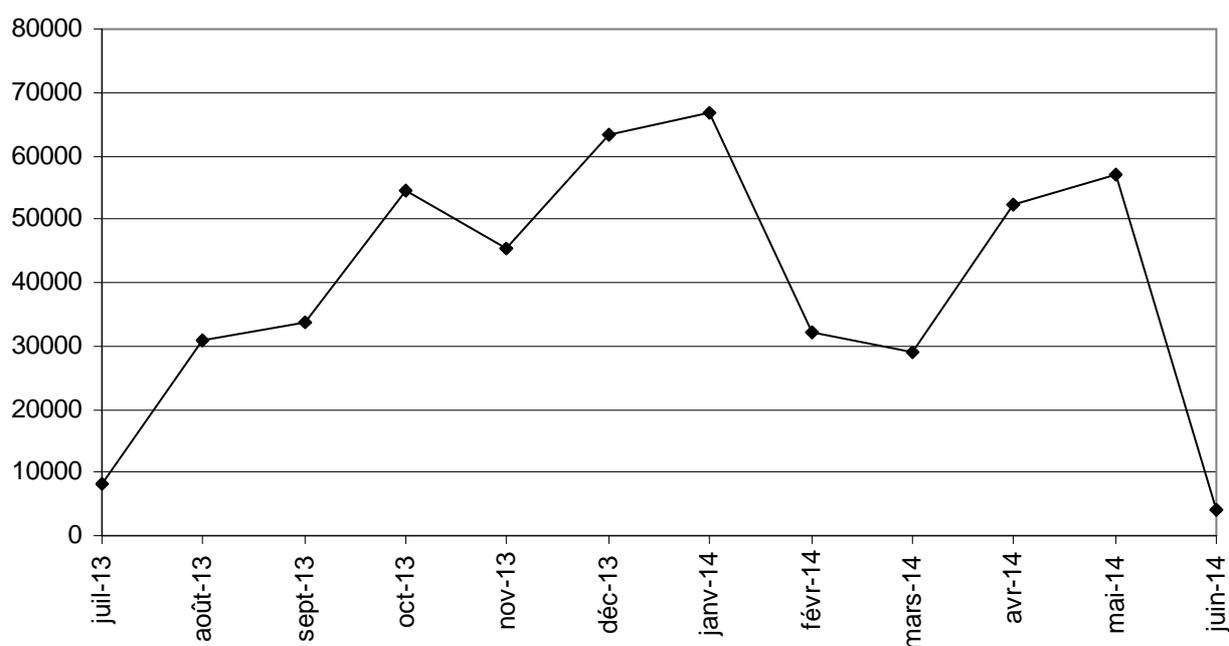
Les effectifs d'anatidés progressent dès août pour atteindre plus de 45000 individus en janvier 2014 (Figure 9). A partir de février, les effectifs diminuent très rapidement. Les principales espèces présentes en janvier sont le Tadorne de Belon (8900 ind.), la Bernache cravant (6617 ind.), l'Oie cendrée (2639 ind.), le Canard colvert (7698 ind.), le Canard souchet (1071 ind.), le Canard pilet (3859 ind.), le Canard siffleur (7891 ind.) et la Sarcelle d'hiver (7347 ind.). Seuls le tadorne et le Canard colvert sont comptés toute l'année.

En janvier 2014, l'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces d'anatidés (Tableau 7).

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-14	janv-13	janv-12	Rang MP 2012
Tadorne de Belon	3000	<b>9430</b>	<b>17750</b>	<b>13189</b>	1
Canard siffleur	15000	9152	4795	2016	4
Sarcelle d'hiver	5000	<b>10174</b>	<b>7983</b>	2372	9
Canard colvert	45000	7879	6482	8282	5
Canard pilet	600	<b>3951</b>	<b>3534</b>	<b>3908</b>	1
Canard souchet	4500	1321	1264	371	>10
Oie cendrée	6100	2836	4020	2131	3
Bernache cravant	2400	<b>7262</b>	<b>5834</b>	<b>4821</b>	7

**Tableau 7** Espèces d'anatidés d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2012, 2014, 2013

### Les Limicoles



**Figure 10** Evolution mensuel des effectifs de limicoles sur la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay

Les limicoles sont présents en nombre dès août 2013 et augmentent quasiment régulièrement jusqu'à janvier 2014 pour atteindre plus de 82000 individus en janvier (Figure 10). A cette période, les espèces les plus présentées sont l'Avocette élégante (11359 ind.), la Barge à queue noire (5618 ind.), la Barge rousse (1600 ind.), le Bécasseau variable (28247 ind.), le Bécasseau maubèche (11100 ind.), le Vanneau huppé (10247 ind.) et le Pluvier argenté (5333 ind.). En migration des pics notables de Grand Gravelot peuvent être également notés (en mai 2014, 10054 ind.).

En janvier 2014, l'éco-complexe « baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay » est un site d'importance internationale pour de nombreuses espèces de limicoles (Tableau 8).

Comptage mi-janvier	Seuil WI	janv-14	janv-13	janv-12	Rang National RNBA 2012
Avocette élégante	730	11359	7125	6864	1
Pluvier argenté	2500	6488	5450	5134	1
Grand Gravelot	730	231	242	128	>10
Barge à queue noire (isl)	610	5678	10362	5816	1
Barge rousse	1200	1600	1350	4130	1
Courlis cendré	8400	1510	2081	1776	4
Chevalier gambette	1100	385	493	425	3
Bécasseau maubèche (isl)	4500	11100	5515	12392	1
Bécasseau variable	13300	23307	20722	23226	2

**Tableau 8** Espèces de limicole d'importance internationale observées sur la baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay à la mi-janvier 2012, 2014, 2013

CS8 – Suivre l'évolution de la végétation des digues

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
1												Annuelle	4 j/an	6 j	RNN/CA85	Fct

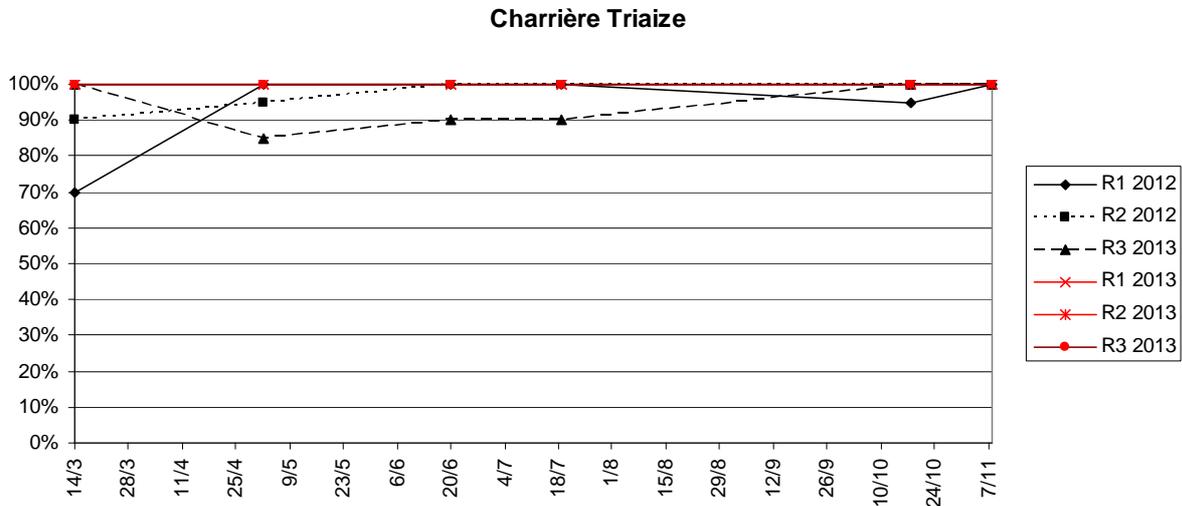
Le suivi 2014 prendra fin en décembre 2014. Il n'est donc pas possible de fournir des éléments avant 2015. En revanche, un bilan du suivi 2013 a été rédigé début 2014. Ce suivi est réalisé sur différents points autour de la baie (Figure 11).



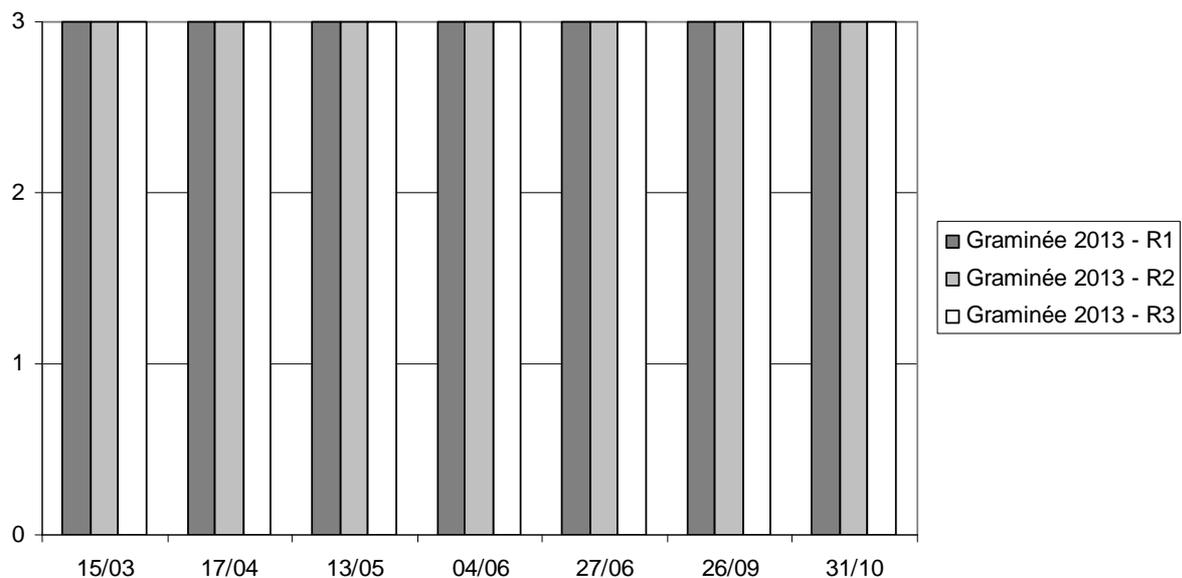
**Figure 11** Localisation des sites de suivis

Ce suivi laisse apparaître une situation très contrastée.

Triaize - Charrière



**Figure 12** Recouvrement de la digue de Triaize (charrière) en 2012 et en 2013



**Figure 13** Recouvrement en graminée de la digue de Triaize

Au début de 2012, seul le parement extérieur de la digue (côté mer) avait un taux de recouvrement différent des autres secteurs, recouvrement qui s’est amélioré en 2013. La végétation est largement dominée par la fétuque même si, côté mer, il y a aussi une présence marquée de la Bette maritime. La couverture de la végétation et la présence importante de graminée sont des signaux très positifs quant aux objectifs de protection assignés.

En 2012, il y a eu une pousse de l’herbe rapide due aux conditions pluvieuses (Figure 12 et 13). Les moutons n’ont pu être mis à l’herbe que de la mi-avril jusqu’à début juillet (90 brebis avec agneaux) puis début octobre jusqu’à mi-novembre (50 brebis). La croissance rapide de la végétation, la mise à l’herbe tardive et une pression de pâturage faible n’ont pas permis de contrôler la croissance de la végétation. Le syndicat des prises de Triaize a procédé fin-juillet à un broyage de l’ensemble permettant un réensemencement de la fétuque et un pâturage d’automne.

En 2013, la végétation a démarré moins vite que l'année précédente. Le pâturage a débuté début avril avec 90 brebis et 30 agneaux pour finir en juillet. A la fin Mai, un premier broyage a été réalisé car la fétuque présente était déjà à un stade bien avancé, elle se trouvait épiée. Le broyage a permis à la fétuque de taller et de redévelopper de nouvelles feuilles plus appétentes pour les ovins. Un 2<sup>ème</sup> broyage a été réalisé par le syndicat des prises de Triaize au mois d'août 2013 sur le côté mer et la tête de digue. Un pâturage d'automne a pu être plus facilement réalisé avec un lot de 28 brebis car les conditions météorologiques ont été favorables. La pluviométrie moins présente qu'en 2012 a moins pénalisé le pâturage des digues même si la pression de pâturage pourrait être augmentée.

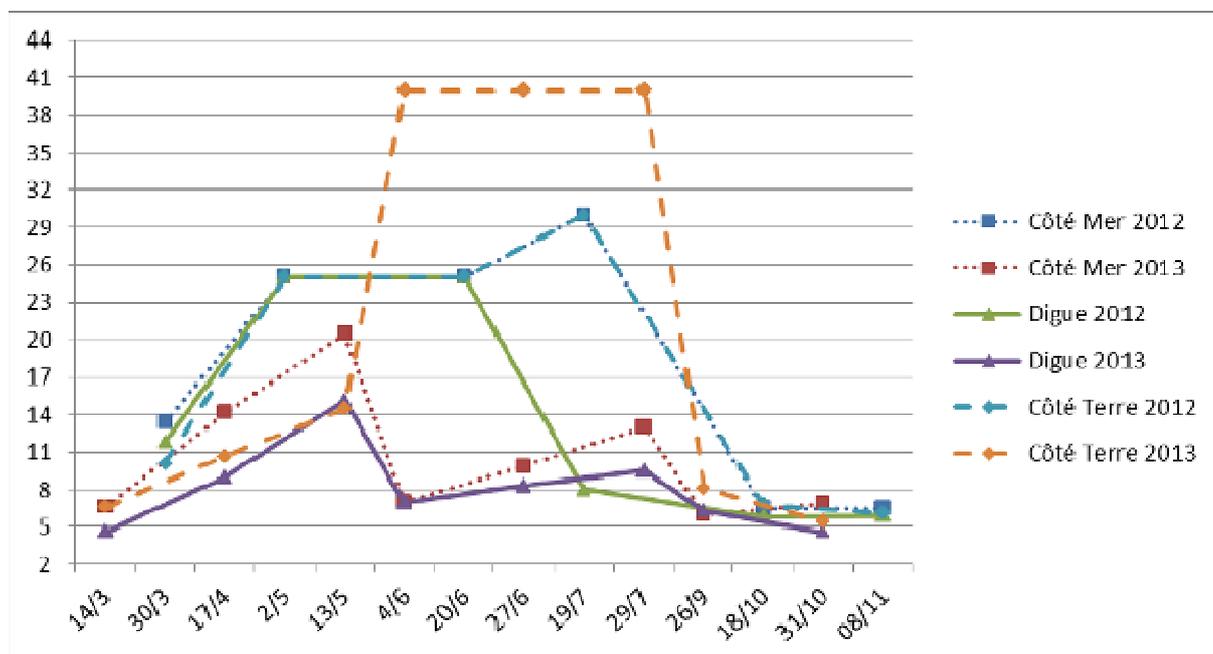


Figure 14 Pousse de l'herbe 2012-2013 sur la Charrière (Triaize)

- Les pluies des printemps ont induit une pousse accélérée de la végétation retardant la mise à l'herbe des brebis. Au printemps, le pâturage n'a pas permis une exploitation optimale du fait d'un chargement trop faible et d'une épiaison rapide de la fétuque. Un broyage a du être réalisé en été. Un pâturage a été mis en place à l'automne. Il n'y a eu aucune détérioration du couvert végétal. La rotation entre placettes de pâturage a bien été réalisée sur cette seconde période.
- La digue est bien implantée de manière générale en graminées (fétuque).
- Le pâturage a permis un tassement homogène limitant les fentes de rétractation d'argile et potentiellement les trous de campagnol.
- Un développement de la Bette maritime et de quelques chardons est à craindre. Un pâturage précoce est à prévoir.

#### Questions / Propositions pour l'avenir

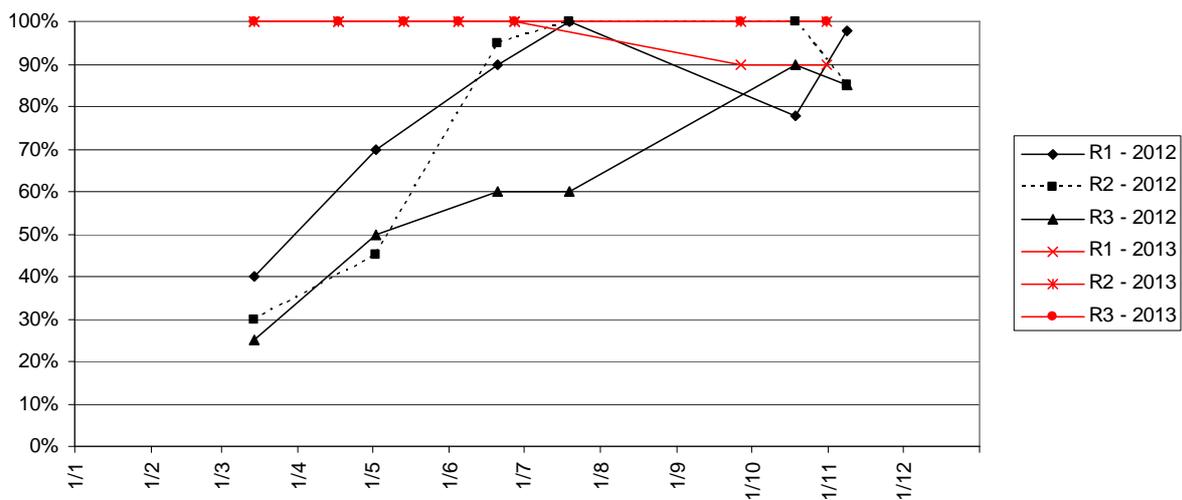
→ La mise à l'herbe doit être réalisée plus précocement (début mars) sous réserve de conditions climatiques favorables.

→ Le broyage a été effectué à deux reprises par le syndicat des prises de Triaize, qui supporte le coût de l'intervention. Une pression de pâturage plus élevée permettrait de s'affranchir du broyage.

→ Un point de fragilité est présent sur la digue, elle s'est affaissée de 1 mètre environ sur le côté terre près de l'étang de chasse (coin canal de Luçon)

→ Poursuite de l'action en cours.

### Saint-Michel en l'Herm - digue



**Figure 15** Recouvrement de la digue de Saint-Michel en l'Herm en 2012 et en 2013

La figure 15 montre que le recouvrement en 2012 a évolué sur la digue pour atteindre près de 100 % en novembre. En 2013, le taux de recouvrement est important (proche de 100 %). Mais l'essentiel de la végétation recensée n'est constitué que de grandes dicotylédones (Moutarde noire, Bette maritime, grande Cigüe) ce qui peut à priori poser problème quant à la structuration de la digue (racine pivotante).

**Conclusion : aucun pâturage n'est réalisé ni programmé sur la digue en terre de Saint-Michel en l'Herm. Aucun entretien n'a été réalisé (ni broyage, ni traitement). Cette digue est constituée quasiment exclusivement de dicotylédones. Il n'y a eu aucune implantation de graminées. Il convient de s'interroger sur l'impact potentiellement négatif d'une telle gestion sur la stabilité à long terme de la digue.**

Cette végétation est présente sur la totalité de la digue dite de rebras (jusqu'au port de Saint-Michel en l'Herm) et est donc représentative de la situation. Il convient de rappeler qu'un traitement contre les dicotylédones était possible jusqu'au 8 avril 2013.

#### Questions posées pour l'avenir

- Est-il possible d'assurer un broyage à la fin de l'été ?
- Est-il possible d'assurer une implantation rapide de graminées à la suite du broyage ?
- Qui assure l'entretien pérenne ?

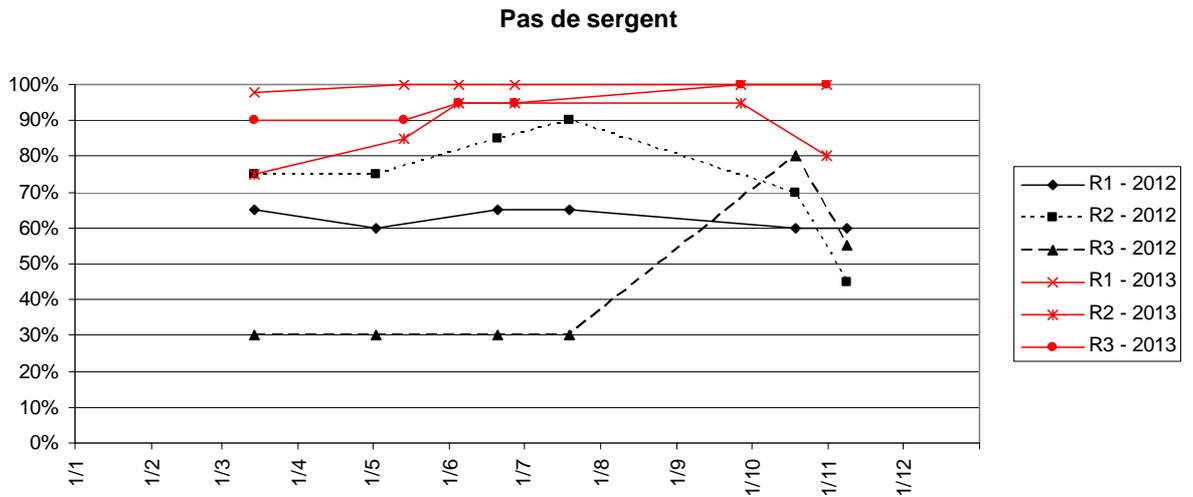


Figure 16 Recouvrement de la digue « Pas de Sergent » en 2012 et en 2013

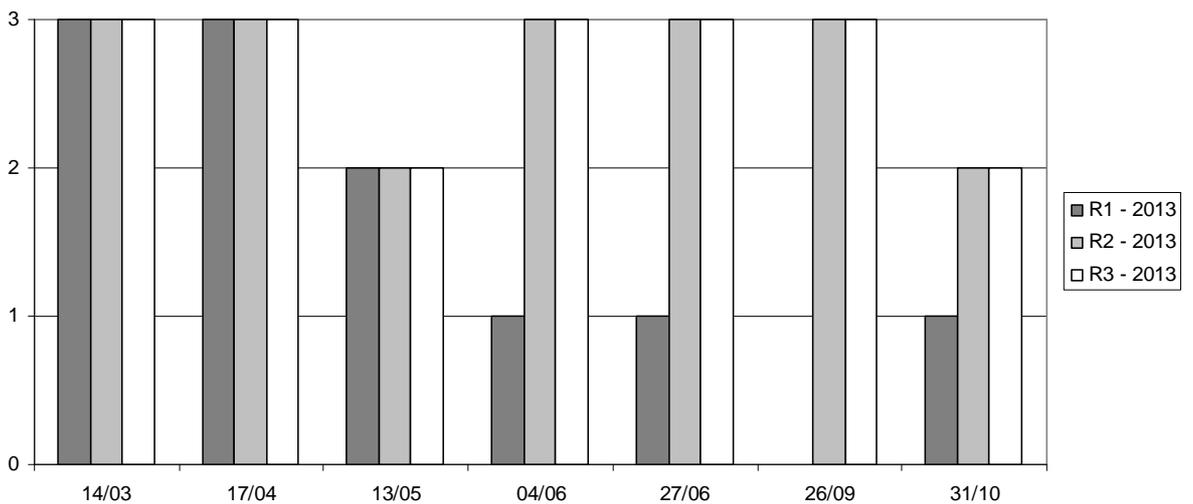
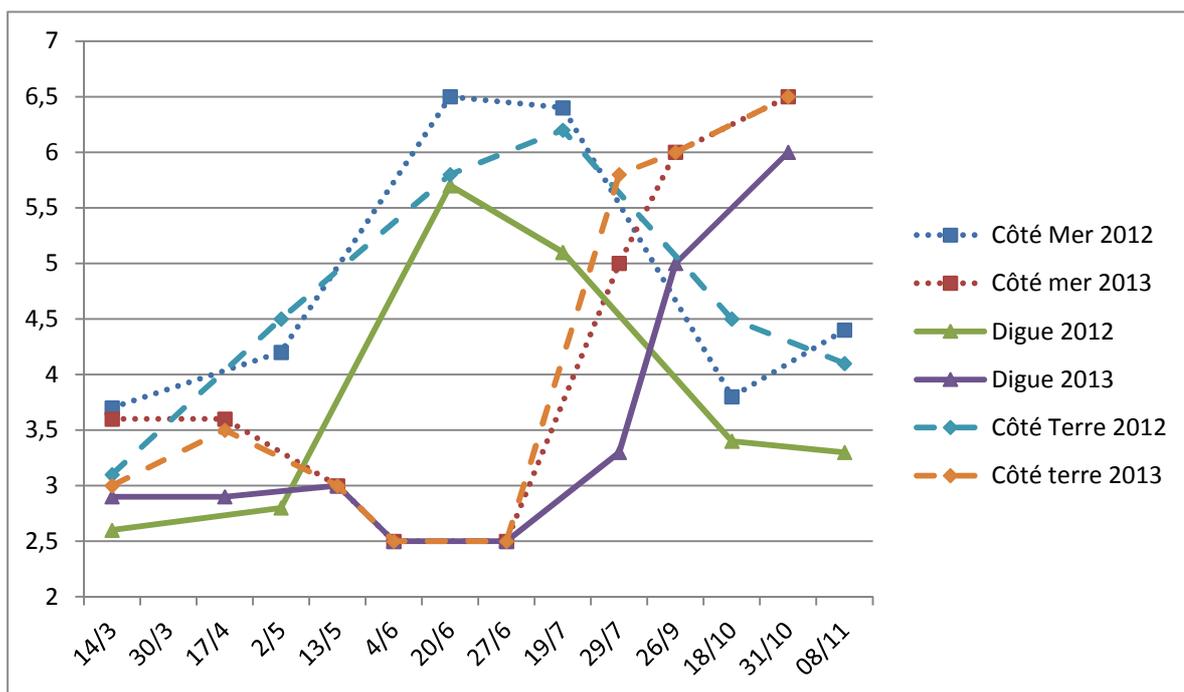


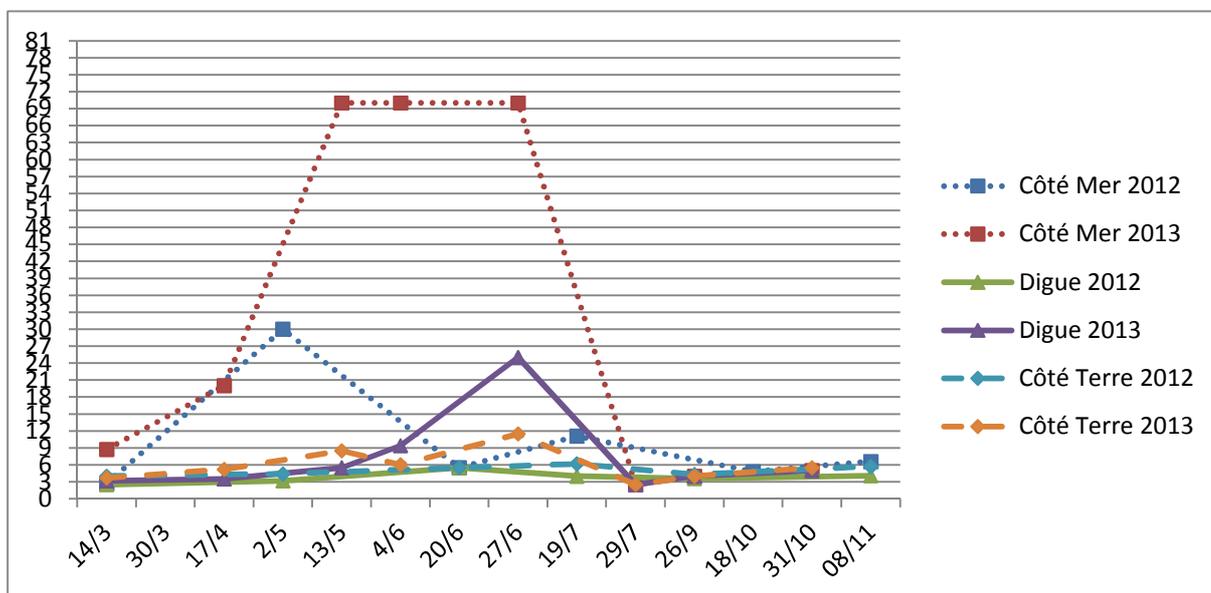
Figure 17 Abondance / Dominance des graminées en 2013 sur le secteur de Champagné (Pas de Sergent)

La situation du Pas de sergent est très contrastée. Le parement côté mer (R1) était très faiblement recouvert par la végétation avec une présence importante de la bette maritime. Une fauche réalisée fin juin puis un broyage fin août en 2012 ont permis d'améliorer ce recouvrement et semble être favorable à un retour progressif des graminées. Sur la tête de digue (R2) ou sur le parement intérieur, le recouvrement est bien plus acceptable avec une abondance plus forte de graminées même si la bette maritime est présente. La disparition des composées annuelles en fin de saison expliquent la baisse globale du recouvrement en novembre. Malheureusement, la mise en place d'un pâturage ovin en 2013 n'a pas permis de limiter l'expansion des bettes maritimes sur le parement maritime (ce qui explique la faible abondance de graminée sur ce parement R1).



**Figure 18** Pousse de l'herbe 2012-2013 sur la Bosse (Puyravault)

La pousse de l'herbe a fortement diminué après le 19 juillet 2012 expliquée par le broyage réalisé en fin d'été (Figure 18). Les hauteurs importantes recensées en mai côté mer au Pas de Sergent (graphique ci-dessous) correspondent à la hauteur des bettes maritimes. Le 20/06, cette plante avait été fauchée côté mer. En 2013, un lot de 114 brebis a pâturé à partir de la Bosse en allant jusqu'au Pas de Sergent du 04 Mai au 25 Août. Un broyage était nécessaire, il a été effectué par l'éleveur sur toute la digue du Pas de Sergent due au développement important des bettes maritimes.



**Figure 19** Pousse de l'herbe 2012-2013 au Pas de Sergent (Champagné Les Marais)

### Conclusion

- Il n'y a pas eu de pâturage en 2012 mais un pâturage en 2013.
- La mise en place tardive des clôtures n'a pas permis de pâturage au printemps 2012 générant

ainsi le développement de Bette maritime et limitant l'implantation d'un couvert existant de graminées. Une fauche de bettes a été réalisée par Noël Fardin sur les parements extérieurs mi-juin afin de limiter le développement de cette plante. Un broyage de l'ensemble de la digue a été réalisé fin-août. Il n'y a pas eu de pâturage automnal.

- Le recouvrement des graminées n'est pas encore totalement optimal.
- Un pâturage a été réalisé avec un lot de 114 brebis du 4 Mai 2013 au 25 Août 2013.
- Un broyage a été réalisé par Noël Fardin en juillet 2013 pour limiter le développement des bettes maritimes.

Le recouvrement est assez hétérogène du côté « mer » : du pas de Sergent jusqu'au passage de Maillezais, on assiste à un développement conséquent de Bette maritime alors qu'au niveau de la Bosse, la Moutarde noire se développe de manière assez dense. Cette hétérogénéité ne peut être corrigée que par un pâturage ovin précoce.

#### Questions posées pour l'avenir

→ Un pâturage précoce (dès la mi-mars sous réserve de conditions météorologiques favorables) est nécessaire car il permettrait a priori de limiter le développement des bettes et de favoriser l'implantation des graminées.

→ Il ne faut pas exclure la possibilité d'un broyage en début de saison selon les résultats du pâturage.

Ce suivi permet de souligner une amélioration sur certains secteurs du couvert végétal. Néanmoins, à des fins de protection, une validation technique par l'état des pratiques et des conclusions pourrait asseoir une gestion technique des digues.

#### CS9 – Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	10 j/an	10 j	RNN	Fct

Le comptage des oiseaux d'eau est assuré sur ces zones en même temps que le comptage mensuel de la réserve naturelle. De plus, ces zones font l'objet d'un suivi de la nidification des limicoles au printemps (notamment Avocette élégante, Echasse blanche, Vanneau huppé, Chevalier gambette, etc.) et des passereaux. En outre, un suivi « batracien » a été réalisé en février et mars 2014.

#### CS10 – Suivre la salinité

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an	5 j	RNN	Fct

La gestion qualitative et quantitative des eaux est le facteur primordial à prendre en considération puisque conditionnant les différentes formes de vie en baie de l'Aiguillon du consommateur primaire jusqu'au prédateur supérieur. L'eau douce qui arrive en baie va réguler la salinité plus ou moins fortement dans le temps et dans l'espace. Le phytoplancton associé et la faune benthique des vasières vont directement dépendre de ces arrivées. Ainsi, des arrivées d'eau douce trop brutales peuvent conditionner directement la diversité benthique et donc potentiellement avoir un impact sur les milliers d'oiseaux d'eau hivernants puisqu'elle constitue la principale ressource alimentaire. De même, ces arrivées peuvent aussi fragiliser la fonction de nourricerie de prés salés pour les poissons de mer. A l'inverse, une absence d'eau douce va induire une sursalinité qu'auront du mal à supporter les espèces benthiques estuariennes. **Des mesures en continue de salinité** sont donc à même de contribuer à expliquer les impacts sur la faune benthique, la distribution de certaines espèces d'oiseaux (canards par exemple) mais aussi la part potentielle de chaque bassin versant sur cette diversité. C'est une variable explicative cruciale pour comprendre l'impact des projets de restauration mais aussi pour essayer d'infléchir les politiques amont de l'eau.

Afin de mieux appréhender l'hétérogénéité de la salinité en baie, il est prévu d'installer des sondes complémentaires de mesure de la salinité et de la température au niveau de Chenal Vieux, du Canal de Luçon, du Canal de la Raque, de la Sèvre Niortaise et du Canal du Curé. Ces outils installés en cœur de baie sont susceptibles de mesurer les variations de salinité, afin d'expliquer les distributions d'espèce et donc le fonctionnement de la baie.

Un tel programme est coûteux. C'est pourquoi les gestionnaires se sont rapprochés de l'IFREMER pour accompagner cette démarche allant de la métrologie des sondes de mesure jusqu'à l'assistance au personnel concernant l'analyse des données récoltées. Ainsi, ce dispositif a été intégré à un projet de programme LIFE porté par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin dont l'ONCFS et la LPO sont bénéficiaires associés.

CS11 – Suivre la qualité de l'eau															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	5 j/an	9 j	?	Fct
<p>La question de la qualité de l'eau est cruciale en baie de l'Aiguillon. Derrière le vocable « qualité » se cachent différents types de mesure et différents types de produits ou molécules. Cela peut recouvrir à la fois des sels nutritifs (azote, phosphore) susceptibles d'impacter le milieu par eutrophisation ou bien des polluants de différentes natures.</p> <p>Cette approche est donc complexe pour les gestionnaires pas ou peu formés à l'analyse de la chimie de l'eau. L'éventuel rôle des gestionnaires doit donc se faire en complément des suivis existants et ce dans un objectif de compréhension du rôle de l'eau dans le fonctionnement de l'écosystème « baie de l'Aiguillon ». Ainsi les gestionnaires ont été invités à une première réunion organisée par la DML 85 réunissant les acteurs opérants dans ce domaine afin de synthétiser les actions réalisés.</p> <p>Au-delà de cette participation, il a été intégré dans le projet LIFE porté par le PNR du Marais Poitevin un volet sur le suivi des apports nutritifs en baie de l'Aiguillon. Ce suivi serait porté par l'IFREMER. En effet, les apports chimiques et biologiques peuvent potentiellement entraîner une eutrophisation (urée, nitrates) et donc avoir un impact sur la flore planctonique qui agit en tant que consommateur primaire. Actuellement, il existe une station de mesure en continue gérée par l'IFREMER localisée sur la Sèvre Niortaise qui permet d'établir une vue globale des apports d'eau douce (mesure de la salinité, température, chlorophylle...). L'influence des courants marins et des apports côtiers périphériques (estuaire du Lay) est de nature également à expliquer les phénomènes observés en baie et de manière plus générale à la contribution de la baie au fonctionnement des pertuis.</p> <p>La mesure de la qualité de l'eau est complexe et peut induire une mesure d'une multitude de paramètres ou de molécules. La salinité, l'oxygène dissous, la température sont les paramètres physico-chimiques les plus simples à mettre en œuvre et les plus indispensables pour comprendre le fonctionnement de la baie. Par ailleurs, différents services (Etat, Conseils Généraux, IFREMER...) disposent de réseaux de mesure (REMI, REPHY...). Cependant, compte-tenu des apports d'eau douce parfois massifs et non prévisibles, les dispositifs de mesure en place ne permettent pas de répondre pleinement aux attentes des gestionnaires de la RNN (nécessité d'avoir des suivis en continu). Un des premiers volets est d'assurer un suivi de la salinité (cf opération CS10). Le deuxième volet est de pérenniser la présence des stations de mesures multi-paramètres (température, chlorophylle, oxygène dissous, salinité) en continue dans la baie et dans son pourtour immédiat (estuaire du Lay et pertuis breton). Les stations présentes actuellement sont soit en sursis soit en panne. Il est indispensable que l'IFREMER conserve cet outil de mesure. En plus des mesures physico-chimiques, des mesures discrètes (prélèvement d'eau à partir de bateau) de l'analyse chimique (2 mesures par mois sur les 5 émissaires principaux) seront réalisées en 2017 et 2018 pour quantifier les apports de nitrates (forme chimique et minérale) et la flore phytoplanctonique (flore totale). Ces variables constituent une base pour évaluer la production primaire et une première évaluation du rôle de chaque bassin versant. Bien sûr, compte-tenu des coûts engendrés, la réalisation de ces actions est conditionnée à l'acceptation du programme LIFE.</p> <p>Ce projet ne peut répondre que de manière partielle à la question de la qualité puisqu'il ne traite que des sels nutritifs. Aussi, en accord avec les services de l'Etat (DML85), les gestionnaires ont proposé d'encadrer en 2015 un stage type MASTER 2 pour synthétiser les connaissances sur les suivis en cours en baie de l'Aiguillon, identifier les éventuels manques (peut-on par exemple accentuer les analyses en période de crise ?), identifier les éventuelles molécules à suivre.</p>															

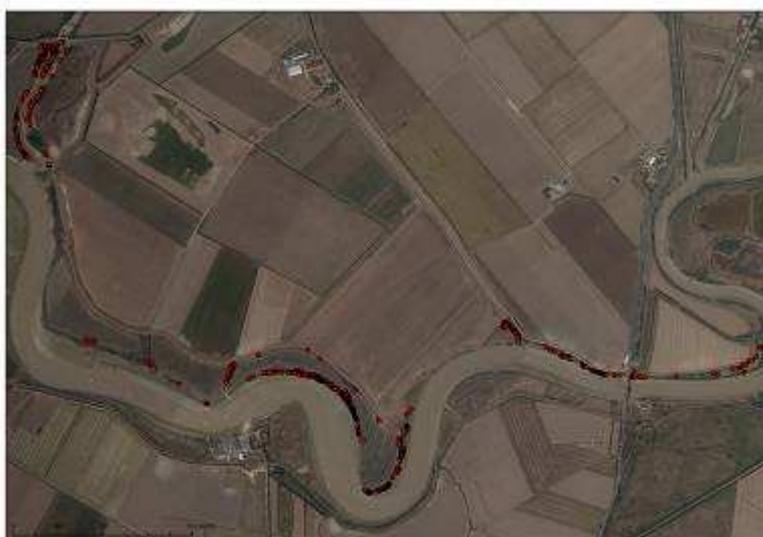
CS12 – Suivre les débits															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	5 j/an	5 j	?	Fct
<p>L'analyse des débits est essentiel pour déterminer le volume d'eau douce entrant en baie de l'Aiguillon et donc de déterminer les impacts potentiels de ces arrivées tant sur le milieu naturel que sur les activités économiques se déroulant en baie ; l'absence d'information sur les volumes d'eau transitant en baie lors de la forte mortalité de moules à la fin de l'hiver 2014, a certainement entraîné une confusion quant aux causes de ce phénomène. Il faut rappeler que la baie est desservie par les bassins du Lay (via Chenal Vieux et du Canal de la Raque), Vendée Sèvre Autize (via le Canal de Luçon), de la Sèvre Niortaise et du Curé. Cela complexifie réellement cette mesure.</p> <p>Aussi, en lien avec le Comité Régional Conchylicole, l'Etat, l'IFREMER et l'Etablissement Public du Marais Poitevin, le gestionnaire de la RNBA a cherché à établir la faisabilité technique d'une telle mesure. A ce stade, plusieurs points sont à retenir.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mesure des débits est nécessaire pour identifier les flux issus des différents bassins versants et leur variation dans le temps. Compte-tenu des difficultés intrasèques au site (salinité, configuration du lit du fleuve, marée), la mise en en place d'un outil de mesure au niveau du nouveau Pont du Brault sur la Sèvre Niortaise semble délicate puisque les données récoltées risquent d'être soumises à une forte marge d'erreur (différence de vitesse de courant entre la surface et le fond variant selon la marée, extrapolation aux bordures...). <b>Aussi, il semble préférable d'installer des outils juste en amont des principales portes à la mer</b> (Canal de Vix, Canal des 5 abbés, Canal de Luçon, Chenal Vieux, Canal du Curé), le débit de la Sèvre étant déjà mesuré juste en amont de Marans et le Lay au niveau de la Claye. Ainsi, ce travail pourrait s'intégrer dans le groupe de travail « ouvrage à la mer » piloté par l'EPMP.</li> <li>2. Du coup, <b>l'installation d'un tel dispositif nécessite l'identification de maîtres d'ouvrage qui pourraient être les propriétaires des canaux</b> (syndicats mixtes). <b>Le dispositif pourrait être financé et coordonné par l'EPMP</b>. L'IFREMER, sous réserve de validation hiérarchique, serait mobilisé pour l'analyse des données qui seraient alors une variable explicative de la répartition de la salinité en baie. <b>Cela passerait par une convention entre l'EPMP, l'IFREMER et les maîtres d'ouvrage</b>. Le rôle de la RNN reste à préciser (récolte des données) selon le type de matériel acquis, tout comme la maintenance d'un tel matériel.</li> <li>3. Les appareils de mesure devront permettre de mesure un débit journalier.</li> </ol>															

CS13 – Suivre la progression de la sédimentation															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	10 j/an	2 j	RNN	Fct
<p>Les gestionnaires ont participé au comité de pilotage de l'étude sur la sédimentation de la baie de l'Aiguillon et de l'estuaire du Lay.</p>															

CS14 – Suivre photographiquement le paysage															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	2 j/an	3,5j	RNN	Fct
<p>Ce suivi a été réalisé. Au-delà du suivi terrestre, il a été doublé par 3 missions en autogyre (plus de 3000 photos prises). Ces photographies aériennes seront notamment utilisées dans le cadre de la cartographie des groupements végétaux et le suivis agricoles.</p>															
															
<p><b>Figure 20</b> Zone de prélèvement des mizottes de Triaize en 2011 et en 2013</p>															
															
<p><b>Figure 21</b> Vue aérienne du canal du Curé en Mars 2014 et en Septembre 2014</p>															

CS15 – Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Annuelle	2 j/an	4,5 j	RNN	Fct
<p>L'Oenanthe de Foucaud, <i>Oenanthe foucaudii</i> Tesson, 1884 est une endémique des estuaires de Vendée, Charente-Maritime et Gironde, bénéficiant d'un statut de protection nationale. Elle est inscrite comme espèce prioritaire dans le livre rouge de la flore menacée de France. Cette espèce avait déjà été notée présente (Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée (Dupont, 2001) sur la baie de l'Aiguillon à l'aval du pont de Brault. Suivie depuis 2009, sur la partie vendéenne de la réserve naturelle, en 2012 une vérification d'espèce ainsi qu'une reconnaissance des stations a été effectuée avec l'antenne régionale de Nantes du Conservatoire Nationale Botanique de Brest. Cette visite a permis d'inclure ce suivi dans « PROGRAMME DE SUIVI DES STATIONS DE TAXONS VULNERABLES ».</p>															
<p>En 2014, l'ensemble des stations reste bien marqué mais accuse une régression significative.</p>															
<p>Toutefois, compte tenu de la variabilité interannuelle qui semble opérer sur cette espèce, aucune conclusion</p>															

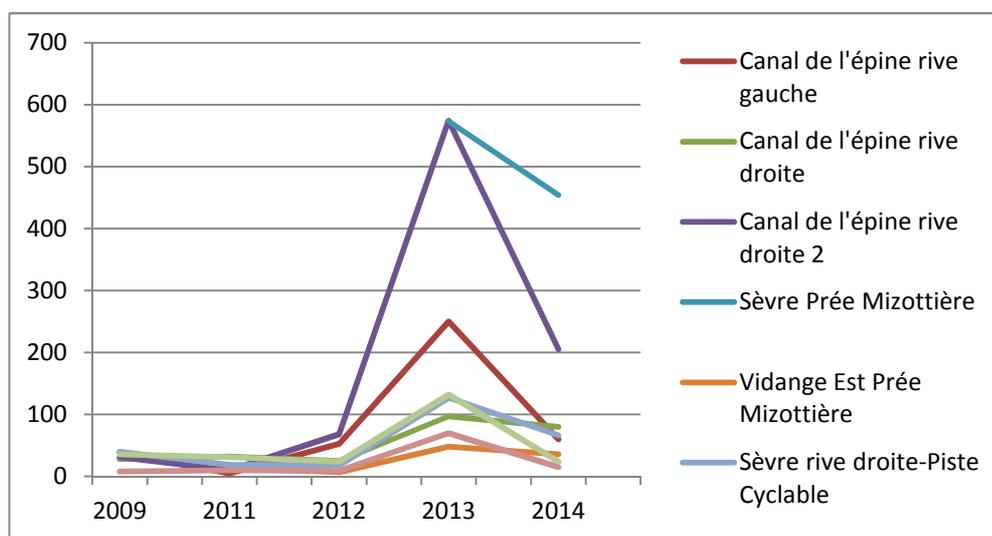
ne peut être tirée. Ce suivi sera donc poursuivi sur les années à venir



**Figure 22** Localisation des stations d'Oenanthe de Foucaud sur le périmètre RN en 2014

SITES	2009		2011		2012		2013		2014	
	Nbr Touffes	Nbr Fleurs								
Canal de l'épine rive gauche	39	?	5	40	53	320	250	3521	60	425
Canal de l'épine rive droite	28	?	32	172	25	544	97	2606	80	651
Canal de l'épine rive droite 2	31	?	10	69	68	803	574	6848	205	1958
Sèvre Prée Mizottière							573	9114	454	6721
Vidange Est Prée Mizottière			14	28	7	6	48	263	36	153
Sèvre rive droite-Piste Cyclable	40	?	19	54	18	115	127	1389	66	651
Sèvre rive droite 1	8	?	10	15	9	46	70	748	15	181
Sèvre rive droite 2	36	?	31	73	24	111	132	1159	24	107

**Tableau 9** Evolution de l'Oenanthe de Foucaud par secteur entre 2009 et 2014



**Figure 23** Récapitulatif des données Oenanthe de Foucaud sur la réserve naturelle entre 2009 et 2014

**CS17 – Inventorier les oiseaux nicheurs**

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Annuelle	20 j/an	23 j	RNN	Fct

Suivi de la nidification des passereaux en baie de l'Aiguillon

Un suivi des passereaux nicheurs a été réalisé afin, notamment, d'évaluer l'impact des travaux post-Xynthia sur les passereaux nicheurs et d'évaluer la population nicheuse de la baie. Les données 2013 et 2014 intègrent les oiseaux recensés en périphérie immédiate de la réserve avec notamment le site de la Prée Mizottière, l'APPB de la pointe de l'Aiguillon ainsi que les zones de prélèvements post Xynthia. Ceci afin d'avoir une idée plus fidèle des populations (Tableau 10).

Espèces	Mâles chanteurs ou couples cantonnés en 2011	Mâles chanteurs ou couples cantonnés en 2013	Mâles chanteurs ou couples cantonnés en 2014
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i>	137-170	146-314	99-139
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i>	235-371	277-434	245-422
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	112-124	63-90	137-213
Rousserolle effarvatte <i>Acrocephalus scirpaceus</i>	10-19	84-88	79-84
Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>	26-46	58-71	77-92
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>	226-336	223-367	197-383

**Tableau 10** Effectifs de passereaux nicheurs en 2011, 2013 et 2014

Les principales espèces suivies conservent des effectifs relativement stables. On peut cependant noter une baisse notable des effectifs de Bergeronnette printanière en 2014. Par contre des effectifs de Cisticoles des joncs en nette progression, peut-être liés à un hiver relativement doux qui a permis une survie hivernale plus importante.

Suivi de la nidification de la Rousserolle turdoïde sur la Sèvre Niortaise

La Rousserolle turdoïde, fauvette paludicole de grande taille, niche dans les roselières âgées. Le morcellement de ses habitats de nidification fait que cette espèce est en déclin drastique en Europe. C'est pourquoi un suivi de cette espèce est réalisé chaque année sur la petite population présente dans les roselières des rives de la Sèvre-Niortaise, entre la Prée Mizottière et le barrage des Enfrenaux. En 2014, 3 passages ont été réalisés entre mai et juillet. Aucun mâle chanteur n'a été détecté lors de ces dénombrements (Tableau 11)! Ce bilan est cependant à nuancer par les mauvaises conditions météorologiques lors des comptages (vent fort).

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Effectif max	20	16	18	20	16	22	NC	20	(15)	(7)	(0)

**Tableau 11** Nombre de mâles chanteurs de Rousserolles turdoïdes (2004-2014)

### Suivi de la nidification du Gravelot à collier interrompu à la pointe de l'Aiguillon

En 2014, 7 couples de Gravelot à collier interrompu ont été comptabilisés à la pointe de l'Aiguillon, ce qui représente une année moyenne (Tableau 12)

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Nb de couples</b>	4-7	3	5	6-10	1-4	4	2	6	9	10	7
<b>Nb poussins</b>	0 (11 œufs)	6	11(15 œufs)	3	0 (12 œufs)	0	NC	9	25	?	?
<b>Nb jeunes à l'envol</b>	2 ?	5	11	2	0	0	4	NC	Au moins 15	Au moins 5	NC

**Tableau 12** Bilan de la nidification du Gravelot à collier interrompu à la pointe de l'Aiguillon (2004-2014)

### CS18 – Suivre la migration prénuptiale du Courlis corlieu

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Avril/mai	5 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

### CS19 – Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Déc/janv	2 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

### CS20 – Suivre la migration postnuptiale à la pointe de l'Aiguillon

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Sept/Nov	?		LPO85	Ext

Le Groupe Ornithologique Vendéen, devenu LPO Vendée assure depuis 1993 un suivi annuel du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre des passereaux en migration post-nuptiale se regroupant à la pointe de l'Aiguillon avant de traverser la baie de l'Aiguillon (effet « entonnoir » du site).

En 2013, sous l'encadrement d'un salarié de la LPO Vendée, 2 services civiques ont assuré la coordination des comptages avec l'aide de 59 bénévoles.

Les comptages se déroulent du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre du lever du jour à 12 h. La détermination des passereaux se fait à la vue (jumelle et longue-vue) mais aussi à l'ouïe.

Cette année, 304 765 oiseaux ont été comptabilisés de 86 espèces différentes. Le gros des effectifs comptabilisés est composé (en ordre décroissant) par les Hirondelles rustiques, Pinson des arbres, Linottes mélodieuses, Pipits farlouses, Hirondelles de rivage, Chardonnerets élégants, Alouettes des champs, Bergeronnettes grises. Cette année 2013 est considérée comme « moyenne » car la moyenne des effectifs entre 1993 et 2012 est de 362 892 oiseaux comptabilisés.

### CS21 – Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Sept/avr	18 j/an	18 j	RNN	Fct

Ce suivi a été réalisé pour la dernière année et doit faire l'objet de publications.

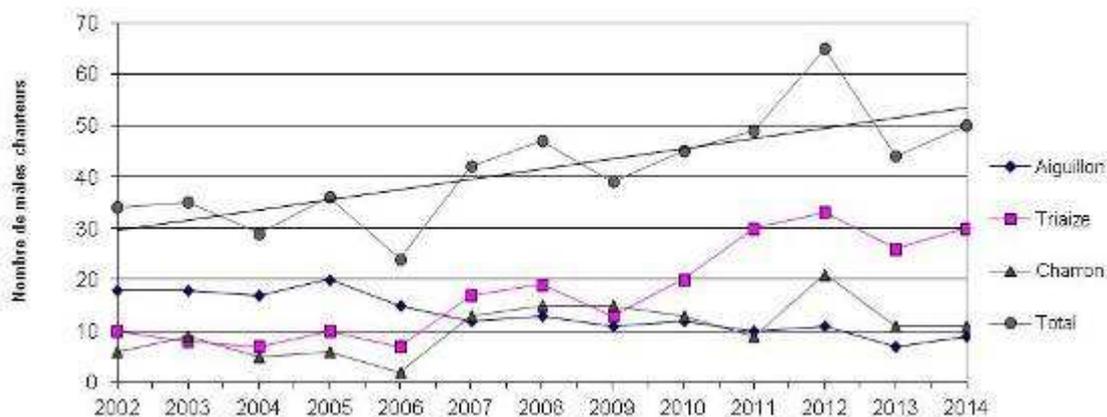
CS22 – Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
Opération non réalisée.															

CS23 – Assurer le programme STOC - EPS															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Avr/août	2 j/an	2 j	RNN	Fct

Ce suivi s'intègre dans le cadre d'un programme national mené par le CRBPO – Muséum d'Histoire Naturelle. Il concerne le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) par Echantillonnage Ponctuel Simple (EPS). Même si ce protocole s'intègre dans une démarche nationale et qu'il n'est donc pas conçu pour suivre des tendances d'effectifs de populations nicheuses locales, une présentation de 10 ans de suivis peut être réalisée. Trois sites sont échantillonnés : dix points d'écoute sur les mizottes de Charron / Esnandes, dix points d'écoute sur les mizottes de Triaize et dix points d'écoute sur la pointe de l'Aiguillon. Cette méthode, même localement, peut nous orienter sur d'éventuelles tendances de population.

Les effectifs de Gorgebleue à miroir en 2014 (figure n°24) ont légèrement augmenté sur Triaize et la pointe de l'Aiguillon et sont restés stables sur Charron.

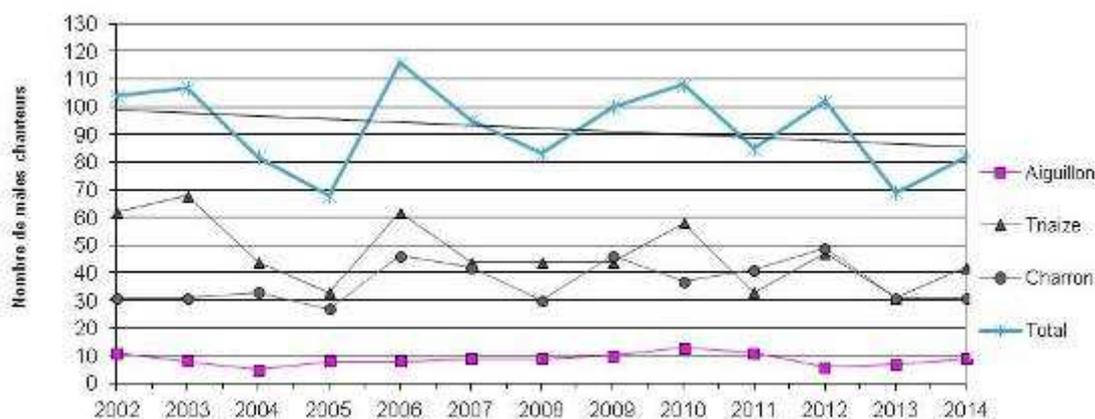
Depuis 2002, les effectifs de mâle chanteur de Gorgebleue à miroir semblent garder une tendance nettement positive.



**Figure 24** : Evolution des effectifs de Gorgebleue à miroir recensés dans le cadre du STOC EPS

Les effectifs totaux d'Alouette des champs en 2014 ont légèrement progressé sur Triaize et la pointe de l'Aiguillon et sont restés stables sur Charron (figure n°25).

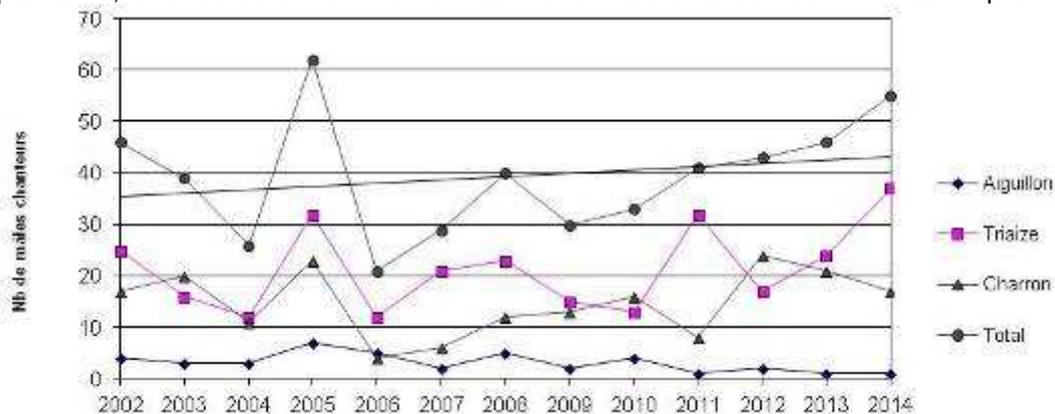
Depuis 2002, les effectifs de mâle chanteur d'Alouette des champs semblent suivre une tendance à la baisse.



**Figure 25 :** Evolution des effectifs d'Alouette des champs recensés dans le cadre du STOC EPS

En 2014, les effectifs totaux de mâles chanteurs de Bruant des roseaux poursuivent leur progression depuis 2011. Ils baissent sur Charron, progressent sur Triaize et sont stables sur la pointe de l'Aiguillon (figure n°26).

Depuis 2002, la tendance des effectifs de mâles chanteurs de Bruant des roseaux est plutôt en progression.



**Figure 26 :** Evolution des effectifs de Bruant des roseaux recensés dans le cadre du STOC EPS

Les effectifs totaux de Cisticole des joncs ont fortement progressé en 2014 sur Triaize et sont en légère baisse sur Charron (figure n°27). Il n'y a aucun individu contacté sur la pointe de l'Aiguillon. Depuis 2002, les effectifs de mâles chanteurs de Cisticole de joncs semblent suivre une tendance légèrement positive tout en ayant de forte variation interannuelle.

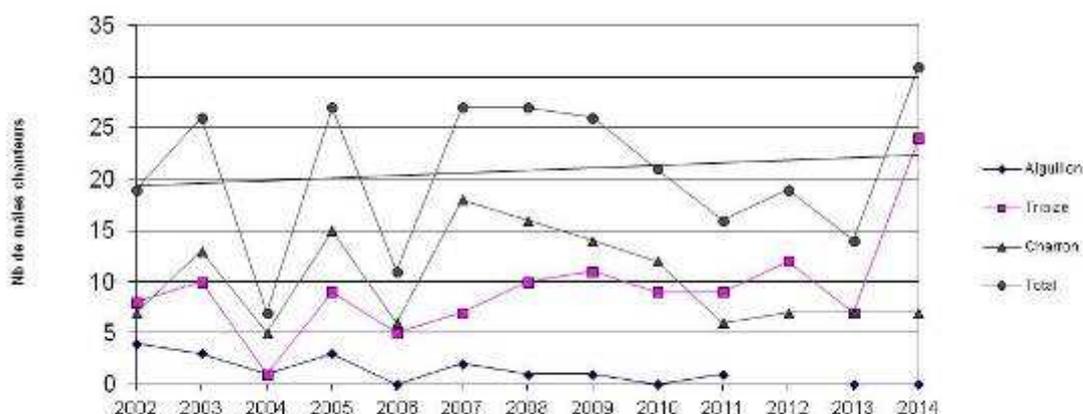


Figure 27 : Evolution des effectifs de Cisticole des joncs recensés dans le cadre du STOC EPS

#### CS24 – Assurer le programme « prairie de fauche » de l'ONCFS

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
2											Avr/juin	2 j/an	2 j	RNN	Fct

Le programme prairie de fauche de l'ONCFS a été réalisé en 2014.

#### CS25 – Assurer la réalisation du programme ACROLA

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
1											Août/sept	10 j/an	4 j	RNN + O17	Fct/DRE AL

Le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* est le passereau le plus menacé d'extinction d'Europe continentale. Cela lui vaut le statut d'espèce inscrite par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en liste rouge mondiale des espèces menacées d'extinction.

La France joue un rôle majeur dans la conservation de l'espèce car elle accueille la totalité ou presque de la population mondiale en halte migratoire postnuptiale.

Dans ce contexte, le ministère en charge de l'écologie a décidé de mettre en place un plan national d'actions en faveur du Phragmite aquatique afin de lui assurer un réseau satisfaisant de sites de haltes migratoires et de participer ainsi au rétablissement de l'espèce dans un état de conservation favorable. Une des déclinaisons de ce plan d'action est un programme de baguage de l'espèce en halte migratoire, le programme ACROLA, piloté par le Centre de Recherche par le Bagueage des Populations d'Oiseaux, dépendant du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La déclinaison du programme ACROLA en baie de l'Aiguillon, piloté par la LPO Charente-Maritime et financé par la DREAL Pays de Loire, a pour but de mesurer les potentialités de milieux atypiques que sont les prés salés de la baie de l'Aiguillon (notamment les zones de chiendents) pour l'accueil du Phragmite aquatique en halte migratoire.

En 2014, l'objectif de cette quatrième année d'étude était de confirmer le rôle du secteur du canal de Luçon (Triaize) comme halte migratoire pour l'espèce et d'assurer la pose d'émetteurs sur des Phragmites aquatiques afin d'identifier les secteurs où s'alimentent les oiseaux et connaître le temps de stationnement des individus équipés en halte migratoire. À cette fin, 30 matinées de capture (du 1<sup>er</sup> au 31 août) ont été assurées avec 360 mètres de filets (4 lignes de 6 filets sur les prés salés, 1 ligne de 6 filets en pied de digue).

Seulement 59 Phragmites aquatiques ont été bagués et 5 contrôlés, ce qui est très faible par rapport aux années précédentes mais semble correspondre à une « mauvaise année » car les bilans de captures sont également faibles sur les autres sites de baguage français. D'autre part, 16 Phragmite aquatique ont été équipés d'émetteurs (5 adultes et 11 jeunes). 15 d'entre eux ont été suivis entre 1 et 9 jours dans prés-salés et la luzerne adjacente au site de baguage (1 a perdu aussitôt sont émetteur) pour une durée moyenne de présence 3,5 jours.



**Figure 28** Phragmite aquatique équipé d'un émetteur

Au total, c'est 1773 oiseaux qui ont été bagués et 338 contrôlés de 35 espèces différentes (cf. Figure 28). Nous pouvons noter que sur les 338 contrôles, il y a 65 autocontrôles des années précédentes ce qui représente 19% et est un chiffre très important et correspond surtout à des Gorgebleues à miroir mais aussi Bruant des roseaux et proyers. Il y a eu 8 contrôles Français hors site et 4 contrôles étrangers de Phragmite des joncs (3 Belges et 1 anglais).

Espèces	Baguage	Contrôle	Total général
Gorgebleue à miroir	473	216	689
Bergeronnette Printanière	397	9	404
Phragmite des joncs	152	18	170
Bruant des roseaux	131	31	162
Pouillot fitis	103	5	108
Cisticole des joncs	74	31	105
Bruant proyer	89	10	99
Hirondelle de rivage	73		73
<b>Phragmite aquatique</b>	<b>59</b>	<b>5</b>	<b>64</b>
Alouette des champs	29	4	33
Tarier des prés	23	2	25
Fauvette grisette	24		24
Locustelle tachetée	22	1	23
Martin-pêcheur	17	4	21
Rousserolle effarvatte	19		19
Traquet motteux	14	1	15
Chevalier guignette	12	1	13
Hypolaïs polyglotte	11		11
Rouge gorge	8		8
Moineau domestique	8		8
Faucon crécerelle	5		5
Fauvette des jardins	5		5
Rossignol philomèle	4		4
Gobemouche gris	4		4
Gobemouche noir	3		3
Torcol fourmilier	3		3
Bécasseau variable	2		2
Chardonneret élégant	2		2
Pipit des arbres	1		1
Tournepierre à collier	1		1
Bouscarle de Cetti	1		1
Grand Gravelot	1		1
Bruant ortolan	1		1
Etourneau sansonnet	1		1
Fauvette à tête noire	1		1
<b>Total général</b>	<b>1773</b>	<b>338</b>	<b>2111</b>

**Figure 29** Bilan des captures en 2014

CS26 – Tester et assurer le programme Halte Migratoire																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Août/oct	20 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

CS27 – Assurer un ILA « orthoptères »																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Juil/sept	10 j/an		RNN	Fct

Opération non réalisée.

CS28 – Suivre la population de Spartine anglaise																
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
2												Annuelle	40 j/an		RNN	Fct

Ce suivi devait être réalisé en 2014 mais a été reporté et intégré dans le cadre du programme LIFE Barge. Dans ce cadre, il est donc planifié de réaliser une nouvelle cartographie des stations de Spartine anglaise en 2016 puis une phase de lutte contre l'espèce qui débutera en 2017 et se poursuivra jusqu'en 2020.

Plusieurs méthodes d'éradication ont déjà été testées par les gestionnaires de la réserve naturelle (Corre & al., 2008) :

- l'arrachage manuel,
- la fauche et le bâchage (blocage de la synthèse chlorophyllienne),
- le rotobêchage mécanique,
- le désherbage thermique.

Au vue de la configuration de la répartition des stations de Spartine anglaise en baie de l'Aiguillon (en 2011, 6748 stations de surface comprise entre 0,1 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>, pour une surface moyenne de 0,88 m<sup>2</sup>), il apparaît clairement que l'arrachage manuel de la partie aérienne et racinaire de la Spartine anglaise est la solution la plus pertinente en termes d'efficacité. Ce choix est corroboré par la bibliographie, qui définit ce mode d'intervention comme le plus efficace. De plus, l'arrachage permet de cibler spécifiquement la Spartine anglaise, en limitant l'impact sur d'autres espèces et habitats. L'aide d'une mini pelle sera cependant nécessaire pour l'arrachage des plus grandes stations. Les végétaux et matériaux récoltés seront exportés par benne et traités dans les filières appropriées, soit par enfouissement ou par compostage (plus risqué en termes de dissémination des graines) L'incinération est difficilement envisageable car les déchets sont chargés en humidité résiduelle, même après séchage, et donc peu adaptés aux incinérateurs d'ordures ménagère.

Compte-tenu de l'état d'invasion sur la baie de l'Aiguillon, il semble illusoire de vouloir supprimer tous les pieds de Spartine anglaise en baie de l'Aiguillon à l'échelle de la durée du programme Life. Le choix du gestionnaire est donc de cibler les secteurs peu colonisés puis moyennement colonisés et de procéder à un arrachage systématique sur ces zones afin de maintenir des zones de prés salés vierge de toute colonisation en baie de l'Aiguillon. Par la suite, dans le cadre du prochain plan de gestion de la réserve naturelle, le contrôle des secteurs déjà traités et des interventions sur les secteurs non traités seront planifiés en bénéficiant du retour d'expérience acquise au cours du programme Life.

C'est pourquoi, le choix a été de porter les efforts sur le pré salé de Puyravault / Champagné (224 ha) et Triaize (321 ha), les moins touchés, qui constitueront à l'avenir un site témoin sans cette espèce invasive sur environ la moitié des surfaces de prés salés présents en baie de l'Aiguillon.

Les rives de la Sèvre-Niortaise (72 ha) pourront d'autre part constituer un site d'intervention secondaire si les deux sites prioritaires ont pu être traités. La figure 30 précise les secteurs d'intervention projetés.



CS29 – Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													?	10 j/an	5 j	EID/RNN	Fct
<p>Le gestionnaire de la réserve naturelle travaille avec l'EID depuis 3 ans (17 et 85) dans le cadre d'un protocole de suivi des gîtes larvaires et de capture de moustiques adultes (suivi des espèces présentes et évaluation des nuisances). Cette année, ce suivi a fait l'objet d'une convention sur chaque département qui détaille les modalités d'intervention.</p> <p>Ainsi en 2014, 18 prospections de larves ont eu lieu sur les mizottes d'Esnandes dont 5 ont permis la détection de larves d'<i>Aedes caspius</i>. Ce sont 12 prospections de larves qui ont eu lieu sur les Mizottes de Triaize et Champagné les Marais dont 7 ont permis la détection de larves d' <i>Aedes caspius</i>.</p> <p>Concernant la capture d'imagos (adulte), 4 prospections ont eu lieu sur les mizottes d'Esnandes sans capture ainsi que 6 prospections sur les mizottes de Triaize avec une capture de 3 <i>Aedes caspius</i>.</p>																	

CS30 – Poursuivre l'inventaire de l'ichtyofaune																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Annuelle	?		RNN	Fct
En 2014, il n'y a aucune nouvelle espèce de poisson déterminée durant les pêches scientifiques																	

CS31 – Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Avril/août	4 j/an		RNN	Fct
Opération non réalisée.																	

CS32 – Poursuivre l'inventaire des arthropodes																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
2													Annuelle	?	1 j	RNN	Fct
<p>Une nouvelle phase d'inventaire des arthropodes a été réalisée par les Naturalistes Vendéens en 2014, principalement aux abords et dans les phragmites, avec un aspirateur à moteur thermique. A ce jour, 102 espèces d'araignées ont été dénombrées dans la réserve naturelle. Il semble difficile de prévoir le nombre total d'espèce qui s'y trouve car la courbe du nombre de découvertes annuelles de nouvelles espèces semble loin d'avoir atteint son maximum avec 24 nouvelles espèces en 2013 et encore 21 nouvelles espèces en 2014. Pour 2014, on peut notamment citer <i>Clubiona juvenis</i>, nouvelle espèce pour les Pays de Loire et seulement connue dans 7 départements français et <i>Sitticus inexpectus</i>, également nouvelle espèce pour les Pays de Loire et qui a été découverte en France pour la première fois dans le Morbihan en 2011. Il est à noter que les araignées capturées dans les pièges Barber lors des piégeages pour l'évaluation des ressources alimentaires disponibles pour les poissons seront également traités par les Naturalistes Vendéens afin de compléter l'inventaire (notamment pour les espèces halophiles).</p> <p>Un premier inventaire des Chilopodes et Isopodes terrestres a également été réalisés par les Naturalistes Vendéens en 2014. Ces bio-indicateurs, largement utilisés en Allemagne et en Angleterre, sont encore très méconnus en France. Les premiers résultats sont encourageants avec <i>Lamyctes emarginatus</i>, espèce peu commune en France et première mention pour la Vendée et <i>Halophiloscia couchii</i>, espèce strictement halophile, peu commune en baie de l'Aiguillon et en Vendée. Les micro-milieus qu'occupent ces espèces ne sont pas pris en compte actuellement dans la gestion de la réserve et bien d'autres espèces sont à rechercher.</p>																	

CS34 – Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF																	
Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût	
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22							
3													Annuelle	4 j/an	4 j	RNN	Fct
Dans le cadre de l'observatoire « Littoral, Limicoles Côtiers et Macrofaune benthique » de Réserves Naturelles																	

de France, il a été décidé d'élaborer un protocole de surveillance inter-site des habitats bio-morphosédimentaires intertidaux en zone estuarienne. Ce protocole doit pouvoir être mis en œuvre à l'échelle du réseau pour fournir des données sur le long terme et conduire des analyses comparatives à caractère national.

Ce suivi a été mis en place en baie de l'Aiguillon car le site abrite d'importantes zones intertidales, zones d'alimentation des limicoles côtiers. Ainsi leur évolution à long terme conditionne en partie la qualité des sites estuariens étudiés pour l'accueil des limicoles côtiers.

Ce protocole doit :

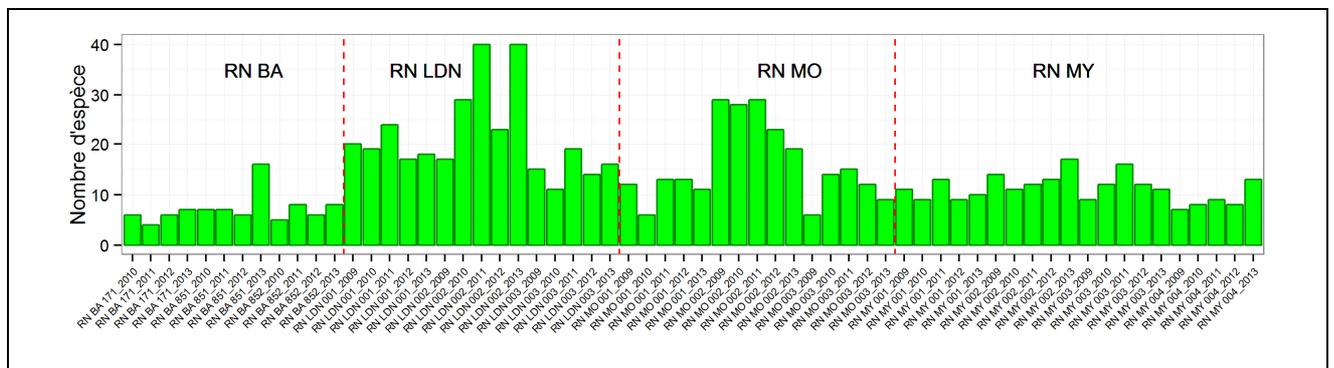
- Préciser localement les principales caractéristiques des communautés benthiques estuariennes (approche bio-morphosédimentaire, taxonomique, densitaire et biométrique) et en mesurer leur évolution dans le temps. Pour être reproductible chaque année, en tenant compte de la capacité des équipes gestionnaires pour sa mise en œuvre (temps disponible, matériels nécessaires, faisabilité méthodologique...), le protocole RNF a été défini pour être facilement applicable annuellement et de façon standardisée,
- En lien avec le protocole de comptage mensuel des limicoles côtiers, il doit permettre de recueillir des informations sur la qualité des zones d'alimentation fréquentées par les oiseaux à marée basse.

Les prélèvements sont réalisés depuis 2010 sur 3 points : Saint-Michel en l'Herm, Champagné les Marais et Charron.

En 2013, les prélèvements ont été réalisés mi-octobre.

Les échantillons ont été traités par le laboratoire LIENS de l'Université de la Rochelle (Observatoire de la Biodiversité Faune-Flore des Pertuis charentais, OBIONE) par Jérôme JOURDE (benthologue).

Les premiers résultats montrent une diversité très faible d'espèce, comparé aux autres réserves naturelles charentaises suivies (RN BA = Baie de l'Aiguillon, RN LDN = Lilleau des Niges, RN MO = Moëze-Oléron, RN MY = Marais d'Yves) (Tableau 13)



**Tableau 13** Nombre d'espèces de macrofaune benthique présentes sur les réserve naturelle de Charente-Maritime

## **6. Les activités de recherche (PR)**

**PR4 – Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés**

Priorité	Années											Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22						
3												Nov/fév	45 j/an	17 j	RNN	Fct

Cette opération a été intégrée dans le projet de programme LIFE. La présentation est ci-dessous.

La baie de l'Aiguillon et le Marais poitevin constituent un espace essentiel pour la migration et l'hivernage de nombreux oiseaux d'eau. Dans les années 80, cet éco-complexe accueillait plus de 80 000 canards de surface. Du fait des mutations agricoles du marais (réduction des surfaces prairiales et gestion hydraulique modifiée), ces effectifs sont actuellement proches des 20 000 individus. L'ensemble des principales zones de remise sont classées en réserves naturelles, en revanche toutes les zones de gagnages (zone d'alimentation) ne sont pas classées. Notons, que cette guilda a servi comme indicateur de base pour l'établissement des Zones de Protection Spéciale en Marais Poitevin, l'essentiel des anatidés hivernants se concentrant en baie. C'est pour cette raison qu'il est important de créer ou d'améliorer les zones de gagnage en bordure de baie. Compte-tenu de la complexité de la politique agricole et hydraulique en Marais Poitevin, il semble indispensable de cibler les zones d'intervention tant sur la partie terrestre que sur la partie maritime. Les travaux engagés sur les crassats et sur la Prée Mizottière rentrent dans cette logique.

Mais, au delà de ces travaux, un des enjeux de conservation de cette communauté d'espèces d'anatidés est d'établir de meilleures connaissances des liens entre les zones de gagnages et les zones de remises, et ainsi mieux comprendre l'aire fonctionnelle de ces canards. Cette fiche « connaissance » revêt donc un caractère opérationnel pour adapter une gestion de la zone humide du Marais Poitevin favorable aux oiseaux d'eau, des corridors qui l'accompagnent et donc une aide à la mise en place des politiques publique de protection.

1. Premier axe d'amélioration des connaissances : la ressource alimentaire.

Il s'agit de caractériser et de quantifier les principales ressources trophiques des anatidés granivores via l'analyse des graines contenues dans les carottes d'échantillonnage du sol. Ces analyses permettront de qualifier et quantifier les principales graines consommées par les anatidés. Elles permettront également d'identifier le potentiel d'accueil des surfaces échantillonnées au cours des saisons (à l'automne, avant l'arrivée des oiseaux hivernants ; en hiver, pendant leur présence ; au printemps, en fin de saison).

La sélection des zones échantillonnées sera établie en fonction du type d'habitat (prairie naturelle, pré salé), de leur statut de protection (zone chassable, zone protégée) et de leur gestion agricole (fauche, pâturage).

Cette étude intègre des prés salés localisées au sein de la baie de l'Aiguillon, initialement en culture et converties en prairies humides et des prairies humides du Marais poitevin.

Un suivi se déroulera en cours des saisons 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018.

Un échantillonnage aura lieu :

- dans la baie de l'Aiguillon : six radiales de 10 points sur les mizottes,
- sur le site de la Prée Mizottière (secteur prairial non chassé faisant l'objet d'une restauration écologique) : six secteurs de zones humides (9 prélèvements par secteur),
- sur le site de la Vacherie : six secteurs de zones humides (9 prélèvements par secteur).

L'échantillonnage annuel comprendra 504 carottes.

NB : pour évaluer la capacité trophique, le choix a été fait de concentrer les prélèvements sur trois sites présentant des caractéristiques différentes.

Deuxième axe d'amélioration des connaissances : le régime alimentaire

Une coopération avec les chasseurs locaux pratiquant soit la chasse à la passée, soit la chasse à la tonne, sera engagée pour permettre l'analyse des jabots de canards tués.

Les espèces concernées par ces analyses seront : la Sarcelle d'hiver *Anas crecca*, le Canard colvert *Anas platyrhynchos*, le Canard chipeau *Anas streptera*, le Canard pilet *Anas acuta* et le Canard souchet *Anas clypeata*.

Troisième axe d'amélioration des connaissances : la distribution géographique des anatidés de surface lors de la phase de gagnage

Cette étude nécessite la capture des canards colverts *Anas platyrhynchos*, Canard pilet *Anas acuta*, Sarcelle d'hiver *Anas crecca*. Le choix a été fait d'équiper des canards considérés comme granivores. Ces canards seront équipés de balises de type GPS ou GLS, afin de préciser la localisation des zones de nourrissage et le déplacement des canards au cours de la nuit.

Cette action se déroulera au cours des saisons 2016-2017 et 2017-2018. En fonction des résultats, cette opération pourra être prolongée sur 2018-2019.

En complément de ces actions, un suivi journalier des effectifs d'anatidés présents sur le site de la Prée Mizottière sera réalisé, ainsi qu'un comptage bimensuel des effectifs d'anatidés présents sur la baie de l'Aiguillon d'octobre à mars (la présence de marées ne permet pas de réaliser un tel suivi journalier).

Les résultats vont donc fournir des éléments d'information pour :

- évaluer la performance écologique des projets LIFE. Il sera alors possible de caractériser la fréquentation nocturne et donc l'utilisation « fonctionnelle » (alimentation) des sites ayant fait l'objet d'une intervention que ce soit sur la vasière (utilisation potentielle par le Canard pilet) ou que ce soit sur le site de la Prée Mizottière (effet de la gestion hydraulique).
- avoir des éléments de compréhension sur l'utilisation trophique du Marais Poitevin par les Anatidés et ainsi pour cibler spatialement les besoins en termes de protection tant sur la partie remise que sur la partie gagnage.

Enfin, il est utile de rappeler que cette action s'inscrit dans l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin, outil de suivi du patrimoine pérenniser après un LIFE 2004-2008 sur le Marais Poitevin.

Au-delà de cette prospective dépendant de la réussite du programme LIFE, deux actions ont été conduites pratiquement cette année :

- collecte de gésier de canards tués à la chasse,
- prélèvement de carotte à des fins d'analyse de composition de graines en octobre 2013, janvier 2014 et avril 2014 (sur les sites de la Baie de l'Aiguillon, RNR de la Vacherie, Prée Mizottière, Communal de Lairoux, RRN de Choisy, RNN de Saint-Denis du Payré, ferme de dixmerie).

Pour l'instant les prélèvements sont congelés. Aucune analyse n'a été effectuée.

PR5 – Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière

Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	15 j/an	12 j	Liens	A évaluer

En janvier 2014, la 11<sup>ème</sup> campagne d'échantillonnage de la macrofaune benthique a été réalisée dans les Pertuis Charentais et Breton. Celle-ci a pour but d'étudier l'état quantitatif et qualitatif du stock de proies disponibles pour les limicoles hivernants et s'inscrit dans une collaboration entre les Réserves Naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de Moëze-Oléron et l'Unité Mixte de Recherche LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés – Université de La Rochelle – CNRS).

Afin de bénéficier d'une série de données permettant d'analyser les variations à long terme et de mieux mesurer les fluctuations des capacités d'accueil des sites étudiés pour les limicoles, il est envisagé de poursuivre ce suivi. L'analyse d'une si longue série de données permettra de mettre en évidence les variations intra-populationnelles de distributions et d'abondances des principales espèces macro-benthiques. L'état des variations des densités et des biomasses sera comparé aux variations de leurs prédateurs aviens afin de déterminer s'il existe une corrélation dans les relations prédateurs-proies au sein des sites étudiés. En fonction des principales conclusions de cette première analyse il sera proposé alors un nouveau suivi avec un intervalle de prélèvements permettant de décrire au mieux les évolutions à plus long terme des peuplements benthiques.

Il serait par ailleurs intéressant d'étendre le protocole aux rives maritimes du Lay, site utilisé par des effectifs

importants de limicoles.

PR6 – Participer aux programmes de recherche visant à la compréhension du fonctionnement de la baie de l'Aiguillon															
Priorité	Années										Période	Temps prévu	Temps réalisé	Qui	Coût
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22					
3											Annuelle	?		Ext	A évaluer
Aucun programme n'est en cours en baie de l'Aiguillon.															

## Conclusion et perspectives

Au cours de l'année 2014, le montage d'un programme LIFE a très fortement mobilisés les agents de la réserve naturelle.

La typologie phytosociologique des prés salés de la baie de l'Aiguillon a débuté cette année. Elle est réalisée par le Conservatoire Botanique National de Brest (antenne Pays de Loire) pour la partie vendéenne de la réserve naturelle et le Conservatoire Botanique Sud Atlantique (antenne Poitou-Charentes) pour la partie charentaise de la réserve.

Des suivis ont été poursuivis notamment celui concernant le rôle des marais salés de la baie de l'Aiguillon comme nourricerie pour les poissons.

L'équipe de la réserve naturelle, en collaboration avec les autres services, ont assuré la surveillance du territoire de la réserve naturelle en mettant l'accent sur la police des pêches maritimes et notamment la civelle.

La gestion agricole des prés salés ont fortement mobilisé les agents de la réserve naturelle.

En 2015, le gestionnaire va entrer dans la deuxième année de mise en œuvre du nouveau plan de gestion :

- Deuxième année de réalisation de la typologie phytosociologique des prés salés de la baie de l'Aiguillon avec une implication beaucoup plus forte de l'équipe de la réserve naturelle dans la réalisation de la cartographie des habitats des prés salés,
- Début du programme LIFE à l'automne 2015 s'il est acceptée
- Poursuite des suivis écologiques courants,
- Maintien de l'effort de surveillance de la réserve naturelle,
- Poursuite des partenariats.

## Liste des publications

CHASSAGNOUX (M.) 2014 – La fonction de nourricerie du pré salé, impact de la gestion de l'avifaune. Mémoire de Licence 3 « Biologie Générale ». Université de La Rochelle. 15 p.

GUEGAN (G.) 2014 – Influence de l'ancienneté et de la gestion des schorres de l'anse de l'Aiguillon sur la biodiversité associée. Mémoire de Master 1 « Géographie et Aménagement ». Université de Nantes. 80 p.

GUETTE (A.) 2014 – Influence de l'ancienneté et de la gestion des schorres de l'anse de l'Aiguillon sur la biodiversité associée. Mémoire de Master 2 « Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes ». Université de Nantes. 65 p.

JOYEUX (E.), BLANCHET (R.), HAIE (S.), CARPENTIER (A.) 2014 – La gestion des prés salés de la baie de l'Aiguillon : vers une approche plus fonctionnelle. Faune Sauvage 302 (2014) : 38-43.

JOYEUX (E.) 2014 – Défense côtière et réserve naturelle : gérer le paradoxe. Espaces Naturels 46 (2014) : 32-33.

JOYEUX (E.), GUERET (J.-P.), TROLLIET (B.), TEXIER (A.) 2014 – Evolution des stationnements de la Barge à queue noire en période pré-nuptiale dans le Marais Poitevin. Alauda 3 (2014) : 233-240.

MERCIER (O.) 2014 – Evaluation des effectifs de passereaux reproducteurs sur le site de la Prée Mizottière. Mémoire de Master 1 « Ecologie et Biologie des Populations ». Université de Poitiers. 26 p.

### Annexe 1 : Exécution des opérations du plan de gestion prévues en 2014

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2014 (jour)	Réalisée (jour)
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3	3
CS2	Cartographier les groupements phytosociologiques du pré salé (carte de végétation) et des dunes	1	50	23,5
CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourricerie de poissons	1	15	15
CS10	Suivre la salinité	1	5	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5	9
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4	4,5
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2	2
CS25	Assurer la réalisation du programme ACROLA	1	10	4
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15	15
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4	
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48	48
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4	6
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5	6
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15	20
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10	5
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4	10
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15	10
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4	1
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15	7
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5	0
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20	20
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1	4
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10	15
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2	4
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4	24
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAP)	1	3	3
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1	1
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2	10

	Participer à la rédaction d'articles scientifiques			
MS39		1	10	15
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2	5
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2	10
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2	
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1	
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3	2
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	25	25
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5	8
<b>Total des opérations de priorité 1</b>			<b>350,5</b>	<b>362</b>
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5	
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4	
CS12	Suivre les débits	2	5	5
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2	3,5
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20	23
CS21	Suivre la répartition des Oies cendrées et de leur impact	2	18	
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2	2
CS32	Poursuivre l'inventaire des arthropodes	2		1
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5	6
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2	
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3	
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2	2
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2	2
MS15	Réunion interne LPO	2	4	4
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20	22
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4	7
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5	60
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2	6
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10	10
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1	

MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1	0,5
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4	6
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15	4
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2	2
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2	
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3	
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10	20
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3	3
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5	5
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2	2
SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4	2
<b>Total des opérations de priorité 2</b>			<b>171</b>	<b>202</b>
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5	5
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4	3
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2	1
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2	
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1	1
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3	
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2	2
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10	2
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5	
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2	
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20	
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20	
CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10	
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10	5
CS31	Concevoir un protocole de suivi des populations de batraciens et de reptiles	3	4	
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4	4
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15	

	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux			
CS9		3	10	10
E11	Suivre la migration pré-nuptiale la Barge à queue noire	3	10	
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1	0,5
MS23	Rédiger le règlement intérieur de la RNN	3	1	
MS24	Assurer le référencement informatique de toutes les archives papier de la RN (dossier, rapports) afin de pouvoir les mobiliser rapidement en cas de besoin	3	20	20
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2	3
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1	6
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4	
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8	10
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3	
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10	10
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	45	17
PR5	Poursuivre le programme de recherche sur les régimes alimentaires et comportements des limicoles sur la vasière	3	15	12
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4	
<b>Total des opérations de priorité 3</b>			<b>258</b>	<b>116,5</b>
<b>TOTAL</b>			<b>779, 5</b>	<b>680,5</b>

## Annexe 2 : Opérations du plan de gestion prévues en 2015

Code OPE	Résumé de l'opération	Priorité	Temps prévu en 2015 (jour)
MS2	Participer à la commission Inter-SAGE du Marais Poitevin	1	0,5
MS21	Participer au conseil scientifique de la RNN	1	1
MS31	Participer au comité de pilotage de la Prée Mizottière	1	1
MS7	Participer au comité de pilotage de l'APPB de la pointe de l'Aiguillon	1	1
CS23	Assurer le programme STOC EPS	1	2
MS27	Maintenir les échanges et contacts réguliers avec les CRC, les CRP et œuvrer pour que ces relations puissent à terme se muer en partenariat autour de la reconquête de la salubrité des eaux côtières	1	2
MS4	Comité de pilotage « mizottes »	1	2
MS38	Assurer des interventions en colloque, séminaire	1	2
MS40	Rédiger des articles de vulgarisation	1	2
MS42	Participer à l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin	1	2
MS5	Participer au comité de gestion du futur Parc Marin de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS6	Participer aux groupes techniques ou géographiques du futur Parc Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais	1	2
MS9	Participer au COPIL MAE "Marais Poitevin"	1	3
MS30	Participer à la définition à la mise en œuvre du plan de submersion rapide (PSR) et des programmes d'action de prévention des inondations (PAP)	1	3
CI2	Gérer le balisage réglementaire de la RN	1	3
CS15	Evaluer quantitativement (ou semi quantitativement) la répartition spatiale de l'Oenanthe de Foucaud	1	4
CS5	Suivre la végétation (structure, composition) des prés salés, des dunes et des roselières	1	4
CS8	Suivre l'évolution de la végétation des digues	1	4
IP7	Assurer la maintenance de la protection des dunes de la pointe de l'Aiguillon	1	4
MS1	Participer aux CLE et aux groupes de travail des SAGE du Marais Poitevin	1	4
MS3	Suivre la convention de gestion des prés salés avec la DDTM 17 & 85	1	4
CS10	Suivre la salinité	1	5
CS11	Suivre la qualité des eaux	1	5
IP1	Permettre le nettoyage des concessions conchylicoles abandonnées	1	5
SP4	Coordonner des différents services de l'ONCFS	1	5
SP6	Gérer les autorisations de travaux	1	5
CS25	Assurer la réalisation du programme ACROLA	1	10
IP3	Lutter contre l'installation des espèces invasives ou envahissantes et/ou limiter leur expansion	1	10
MS26	Rédiger du rapport annuel d'activités et de la base de données ARENA	1	10
MS39	Participer à la rédaction d'articles scientifiques	1	10
CS3	Suivre l'évolution comparée des habitats en zone exploitée et non exploitée	1	15

CS4	Mesurer l'intérêt des prés salés et l'impact des mesures de gestion sur les nourricerie de poissons	1	15
IP2	Surveiller l'application du cahier des charges (mesures en MAE notamment) des zones exploitées par les agriculteurs (fauche et pâturage sur digues et prés salés)	1	15
IP8	Aménager et contribuer à la gestion des milieux favorables aux espèces de zones humides (Prée Mizottière, zone de prélèvement de Xynthia...) à proximité immédiate de la baie de l'Aiguillon	1	15
MS13	Encadrement des stagiaires et vacataires	1	15
MS14	Formation du personnel de la réserve	1	15
MS20	Assurer le suivi budgétaire des RNNs	1	20
SP3	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon	1	30
CS7	Assurer le comptage mensuel des Oiseaux d'eau	1	48
<b>Total des opérations de priorité 1</b>			<b>305,5</b>
MS33	Participer aux réflexions visant à établir des connexions biologiques entre la baie et le marais intérieur	2	1
MS34	Formaliser la co-gestion par la RNBA de la Prée Mizottière avec le Conservatoire du Littoral et réaliser les opérations afférentes (dont évaluation des effets de la restauration)	2	1
CS14	Suivre photographiquement le paysage	2	2
CS24	Assurer le programme « prairie de fauche »	2	2
IP5	Contribuer au franchissement des ouvrages hydrauliques pour l'ichtyofaune (par des dispositifs de franchissement piscicole, des manœuvres des ouvrages...)	2	2
MS10	Participer à l'organisation des mouillages de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS12	Répondre aux sollicitations des partenaires permettant de faire reconnaître / valoriser localement les capacités d'expertise de la RNN et de contribuer à la cohérence environnementale locale	2	2
MS44	Mettre en place une convention avec l'EID définissant les conditions de lutte contre les moustiques	2	2
MS28	Participer aux autres politiques publiques de l'eau en bordure de la baie de l'Aiguillon	2	2
MS43	Participer à l'observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » de Réserves Naturelles de France	2	2
MS45	Préciser, si nécessaire, les limites du DPM	2	2
SP7	Participer à la gestion des autorisations d'exploitation des cultures marines dans la RN	2	2
SP8	Participer aux évaluations d'incidence des activités anthropiques dans le site NATURA 2000	2	2
IP6	Tester des zones de non fauche le long des rigoles	2	3
MS8	Participer aux comités de pilotage des sites naturels (RNN...) du Marais Poitevin	2	3
SP2	Adapter la réglementation maritime aux exigences d'un espace protégé	2	3
CS1	Poursuivre l'inventaire de la faune benthique	2	4
MS15	Réunion interne LPO	2	4
MS17	Réunion interne ONCFS	2	4
MS35	Participer au Forum des Aires Marines Protégées	2	4

SP9	Proposer une stratégie d'action aux parquets, la faire valider par les procureurs et la formaliser, le cas échéant, par convention entre le gestionnaire et les parquets 17&85	2	4
CS12	Suivre les débits	2	5
IP4	Nettoyer les déchets et les infrastructures abandonnées (pontons...)	2	5
MS25	Rechercher les financements complémentaires nécessaires aux différentes études et travaux programmés	2	5
CC4	Elaborer des outils de vulgarisation scientifique à l'attention du grand public	2	5
SP5	Assurer la police de la chasse en bordure de réserve	2	5
MS32	Participer à la rédaction et à l'application du plan de gestion de la Prée Mizottière	2	10
SP1	Surveiller les activités de pêche maritime	2	10
CS16	Suivre les populations de micro-mammifères	2	15
MS36	Participer aux commissions et groupes de travail de Réserves Naturelles de France	2	15
CS17	Inventorier les oiseaux nicheurs	2	20
MS16	Entretien des locaux et du matériel (selon SME)	2	20
CS28	Suivre la population de Spartine anglaise	2	40
<b>Total des opérations de priorité 2</b>			<b>208</b>
MS11	Participer à la Commission Départementale des Sites, Nature et Paysage	3	1
MS37	Participer aux réseaux locaux d'étude et de valorisation des zones humides	3	1
CC8	Participer aux programmations des activités des OTSI locaux	3	1
CS19	Réaliser un suivi des populations de rapaces hivernants	3	2
MS29	Participer à l'application du plan de gestion – partie faune – de la réserve de la pointe d'Arçay	3	2
CC6	Participer au réseau RENET (Réseau des animateurs Nature en Marais Poitevin)	3	2
CC7	Contribuer au fonctionnement du pôle des espaces naturels du Marais Poitevin	3	2
CI3	Mettre en place et entretenir les structures d'équipements pastoraux	3	2
PR1	Evaluer l'influence du bassin versant sur l'environnement côtier (qualité et productivité des eaux littorales)	3	3
PA2	Réaliser des animations auprès des écoles locales	3	3
CI1	Entretien des passages agricoles et voies d'accès	3	3
CS34	Assurer le suivi annuel de la qualité des peuplements benthiques pour contribuer à l'évaluation des habitats littoraux - RNF	3	4
MS41	Assurer une synthèse des données hydrauliques	3	4
CC3	Etablir et mettre en œuvre une stratégie de communication	3	4
SP10	Participer aux plans de contrôle départementaux	3	4
CS18	Suivre la migration pré-nuptiale du Courlis corlieu	3	5
PR2	Modéliser le fonctionnement sédimentaire de la baie	3	5
CC1	Entretien des sites d'observation ornithologique et du matériel d'information	3	5
CC2	Gérer le site internet et le faire évoluer techniquement	3	5
PA1	Réaliser des animations pédagogiques « grand public »	3	8
CS13	Suivre la progression de la sédimentation	3	10

CS27	Assurer un ILA « orthoptères »	3	10
CS29	Suivre les populations de moustique et l'impact des traitements	3	10
CS9	Assurer les suivis écologiques nécessaires à évaluer les mutations écologiques dans les zones de prélèvement faisant l'objet de programmes environnementaux	3	10
PA3	Réaliser des animations auprès d'organismes de formation aux métiers liés à l'environnement	3	10
CS6	Suivre le dérangement des oiseaux d'eau	3	15
CS22	Réaliser le Butterfly Monitoring Scheme (BMS) - RNF	3	20
CS26	Tester et assurer le programme Halte Migratoire	3	20
PR4	Evaluer la capacité du Marais Poitevin comme zone de gagnage pour les anatidés	3	45
<b>Total des opérations de priorité 3</b>			<b>216</b>
<b>TOTAL</b>			<b>729,5</b>

**Annexe 3 : Protocole mis en place par l'EID en baie de l'Aiguillon (17)**



Réserve Naturelle  
BAIE DE L'AIGUILLON



OMB  
Observatoire  
de la Biodiversité  
Marine



Protocole opérationnel lié à la démoustication  
Année 2014  
Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon

La mise en application du plan de gestion de la réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

1. Maintenir et améliorer les fonctions écologiques de la Baie de l'Aiguillon : nurserie, oiseaux migrateurs.
2. Optimiser la fonction écologique de la baie de l'Aiguillon en améliorant l'état environnemental des sites périphériques : épuration naturelle, qualité des eaux
3. Développer un observatoire de l'écosystème « baie de l'aiguillon » : patrimonial, fonctionnel, indicateurs de l'état de conservation et des changements globaux

Les prospections du site sont autorisées par arrêté préfectoral annuel.

Aussi, afin de minimiser l'impact des opérations de démoustication sur les objectifs du Plan de gestion de la réserve naturelle, il est défini le protocole suivant.

#### **Définition des modalités d'intervention**

- L'EID effectuera uniquement des prospections larvaires et des captures de moustiques adultes.
- Les déplacements en véhicule à l'intérieur du site sont interdits.
- Le gestionnaire sera prévenu par courriel ou par téléphone mobile avant toute intervention sur la réserve. Un planning prévisionnel des prospections sera transmis en début d'année.
- Les prospections sont réalisées après les fortes marées. Pour la partie vendéenne, deux zones de prospections ont été définies en concertation avec le gestionnaire sur les communes de Champagné Les Marais et Triaize. En Charente-Maritime, la zone est située sur la commune d' Esnandes.
- Aucune intervention de traitement n'est autorisée par l'arrêté préfectoral.

#### **Restitution :**

Chaque année, l'EID Atlantique, membre du Comité Consultatif, présente le bilan de ses prospections.

Une analyse de la situation est effectuée mensuellement entre les deux structures.

Chaque année l'EID Atlantique fournit au gestionnaire de la réserve naturelle, un récapitulatif des opérations effectuées, basées sur le support cartographique annexé au présent protocole. Ce récapitulatif indique :

- les dates de prospections,
- les densités larvaires,
- les espèces déterminées



- les résultats des captures d'adultes

Le 12 mai 2014,  
L'E.I.D. Atlantique,

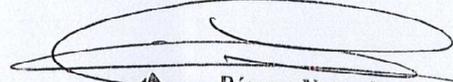
Le Président  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général

Jérôme de MAUPEOU d'AR



Le Conservateur de la réserve,

Frédéric Corré



Réserve Naturelle  
**BAIE DE L'AIGUILLON**  
Ferme de la Prée Mizottière  
85450 SAINTE-RADEGONDE DES NOYERS  
Tél. 02 51 56 90 01